VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 15 JUILLET 1919 — NUMERO 5

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave McDermot
Téléphones - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

ORGANISATION OUVRIERE

La question qui crée le malaise au sein de la société et qui en définitive constitue le fonds du litige, c'est celle de l'organisation du travail. Il importe donc, à moins de vouloir marcher au petit bonheur, ou pour mieux dire à l'aveugle, de bien établir la notion exacte du travail.

De quoi donc est fait le travail?

Le travail est pour tous la grande loi de la vie. *"L'oiseau est fait pour voler et l'homme pour travailler"*, dit l'auteur du livre de la Sagesse; et l'apôtre saint Paul, en son style clair et toujours énergique, dit: *"Celui qui ne veut pas travailler qu'il meure de faim."*

Les uns travaillent des bras, d'autres gagnent leur vie par les travaux de l'intelligence, mais pour paraître moins pénibles ces derniers ne sont pas sans offrir leurs difficultés; en fait, le travail de l'esprit est plus épuisant que celui du corps et ruine bien plus vite une santé même robuste.

Garons-nous donc de penser que tous ceux qui n'exercent pas un métier manuel ne travaillent pas. C'est parfois l'illusion de ceux qui font de durs travaux. Cette illusion, quand elle est entretenue et fomentée par des meneurs plus habiles que consciencieux, sème pas mal de malaise au sein des populations.

Le grand Pape Léon XIII, qui a si bien écrit de la condition des ouvriers, parle comme suit du travail:

"L'homme, dans l'état d'innocence, n'était pas destiné à vivre dans l'oisiveté; mais ce que la volonté eût embrassé librement comme un exercice agréable, la nécessité y a ajouté, après le péché, le sentiment de la douleur et l'a imposé comme une expiation."

Tous doivent travailler, c'est la loi. C'est donc pécher par la base que de dire avec les socialistes: Il y a deux classes: celle du capital qui ne travaille pas, et celle des ouvriers qui sont seuls à travailler. C'est immédiatement dresser une classe contre l'autre; ce n'est pas faire oeuvre de paix; de plus c'est fausser la vérité.

Comme nous le disions plus haut, le travail de l'intelligence est parfois un rude travail, plus ruineux que le travail des bras; mais parce qu'on peut le faire en chemise blanche, les travailleurs des bras qui ont l'esprit empoisonné de doctrines socialistes concluent que ces messieurs ne travaillent pas.

Si on veut bien nous permettre une comparaison, nous dirons volontiers que la société humaine, composée de ses diverses classes de travailleurs, peut être comparée au corps humain qui a divers sens. Il y a dans le corps humain le cerveau, les yeux, les oreilles, le nez, les mains, les pieds. Si un jour les pieds ou les mains pouvaient parler et surtout s'ils étaient travaillés de l'erreur socialiste, ils diraient aux autres sens: "Ecoutez, vous autres, vous êtes des fainéants; c'est nous qui portons tout le poids du corps, qui le transportons d'une place à l'autre; vous autres vous ne faites rien; si les choses ne changent pas, nous allons faire grève." La réponse des autres sens est toute prête, et elle est facile. C'est le cas pour la fonction des diverses classes sociales dans le grand corps de la société civile. Toutes sont nécessaires, toutes n'ont pas le même genre de travail, mais aucune ne peut rester inactive sans en souffrir d'abord elle-même, et faire souffrir tout le reste du corps avec elle.

Tâchons donc de nous entendre: il y va de la santé et de la vie de tout le corps social. L'entente est possible, pourvu qu'aucune des diverses classes ne prenne pour seule règle de conduite pratique que ses réclamations sont les seules justes, et qu'il faut au besoin les faire prévaloir par la force, même si ceux qui n'ont rien à voir au litige doivent en souffrir, parfois en mourir.

Ce ne serait plus chrétien, ce ne serait plus intelligent; les deux points de vue chrétien et intelligent ne se séparent guère sans que le monde en souffre. Il ne peut en être autrement, puisqu'ils viennent de Dieu qui est ordre et mesure. Hors de lui, c'est le chaos et la souffrance.

Pourtant le socialisme, le communisme et le bolchevisme, qui sont des noms différents pour dénommer les diverses phases d'une même erreur sociale, veulent absolument se passer de Dieu et régler la question en ne consultant que les seuls appétit et le besoin de jouir, souvent malsain. C'est s'éloigner toujours de plus en plus de la solution.

DEUX TEMOIGNAGES

A l'occasion du numéro spécial publié pour la Tournée de Propagande de notre Comité qui a fait dernièrement son tour de province, l'*Action Catholique*, de Québec, et le *Droit*, d'Ottawa, nous adressent les paroles aimable qui suivent.

De l'*Action Catholique*:

"A l'occasion de son sixième anniversaire, notre excellent confrère de Winnipeg, la Liberté, *publie un riche supplément illustré, avec portraits du regretté Mgr L.-P.-A. Langevin, son illustre fondateur, de LL. GG. Nos Seigneurs Béliveau et Sinnott, les archevêques actuels de Saint-Boniface et Winnipeg, ainsi que diverses autres illustrations du plus vif intérêt. Le journal raconte sa palpitante carrière des années de fondation et dits ses projets d'avenir. Avec tous nos compliments de ce beau numéro et du rôle vital qu'elle joue, nous offrons à la* Liberté *nos meilleurs voeux pour la réalisation de ses généreux desseins."*

Du *Droit*:

"La Liberté, *de Winnipeg, et le* Progrès du Saguenay *ont publié à quelques jours d'intervalle deux numéros spéciaux très artistiques. Le travail de ces deux hebdomadaires est des plus utiles et des plus fructueux aussi. Tout ce qui touche à notre race, à notre patrie, à notre langue et à notre religion trouve chez eux un écho, et l'oeuvre qu'ils font dans des provinces différentes est également admirable. Nous félicitons ces deux journaux qui ont donné une nouvelle preuve de vitalité, tant matérielle que morale."*

Aux grands confrères de Québec et d'Ottawa nos remerciements.

VERITE CRUE

Nous ne savons quel auteur a dit: *"Qu'il est sage de profiter d'une leçon, même si elle est donnée par un ennemi."*

Les catholiques du Canada, et nous du Manitoba en particulier, ferons bien de ne pas laisser tomber par terre les enseignements que nous donnaient les presbytériens réunis à Hamilton, Ont., le 12 juin dernier. Voici leur doctrine:

"Les Jésuites sont des espions dans l'Eglise Catholique Romaine. Personne, si ce ne sont les missionnaires, sait ce que ces espions peuvent faire pour le Canada. Le problème de la province de Québec n'est pas celui de la race française; c'est celui de la religion catholique."

C'est bon signe pour les Jésuites d'être ainsi insultés. L'insulte venant de ce côté est une excellente recommandation pour la noble compagnie. Il ne nous vient donc pas à l'esprit d'offrir, à cette occasion, l'expression de notre sympathie aux Jésuites, mais bien nos félicitations.

Le deuxième paragraphe mérite une attention spéciale et devrait faire réfléchir ceux qui soutiennent que la lutte contre le français au Canada n'a rien à faire avec la foi catholique.

On se rappelle la parole d'un des journaux d'Ontario, il y a déjà de cela quelques années: *"Si les Canadiens-français étaient protestants, il n'y aurait pas de question française au pays."* En d'autres termes, cela veut dire: "Soyez protestants et on vous laissera enseigner le français à votre guise."

L'ennemi est logique; il a de l'esprit de suite. La même disposition exactement se traduit dans la résolution des Presbytériens de Hamilton, le 12 juin dernier: *"Le problème de la province de Québec"*, disent-ils, *"n'est pas celui de la race française, c'est celui de la religion catholique."*

Peut-il se trouver encore des catholiques intelligents pour soutenir, après ces déclarations, que la foi catholique est étrangère à la lutte faite au Canada contre la langue française?

Et pour que la leçon soit complète, ces presbytériens disent tout haut quel moyen ils entendent prendre pour amener les Français du pays à renoncer à leur foi; c'est par l'école:

"C'est maintenant le temps, au moyen de nos écoles, d'empêcher cette domination future."

L'école sera le moule qui devra recevoir le petit Canadien-français catholique et le transformer en un être qui ignorera sa langue et sera mort à sa foi.

C'est absolument ce que l'on veut faire ici, mais les nôtres ont du coeur; l'histoire du dernier quart de siècle de notre province prouve que le travail n'ira pas tout seul.

La vérité toute crue la voici: Il n'y a pas de réconciliation possible entre l'idéal qui est le nôtre et ce qu'ils veulent faire de nous.

Nous sommes et nous serons de loyaux sujets, — notre foi nous en fait un devoir, — mais nous voulons rester catholiques et français, et l'on veut faire de nous des protestants parlant l'anglais, et l'anglais seulement.

La première condition d'une lutte qui s'annonce longue et ennuyeuse, c'est de bien voir l'état de la question et l'aboutissant où l'on veut nous conduire. Nous ne pouvons nous y laisser conduire sans forfaire à l'honneur et perdre le plus précieux des dons, celui de la foi.

Nous ne sommes prêts à sacrifier ni l'un ni l'autre, et si messieurs les presbytériens avaient d'autres sources d'information que les mensonges que leur sert une presse étroite et fanatique, ils auraient appris par les trois siècles d'histoire du Canada que le but qu'ils visent est une chimère qui n'aura pour résultat que de nuire au pays en troublant profondément la paix.

La paix à ce prix, nous n'en voudrons jamais!

LES MENNONITES

Nous n'avons pas à rappeler à nos lecteurs le status plutôt remarquable des Mennonites au Canada. Ils tiennent plus d'une secte religieuse que d'un groupe ethnique. Dès que le Mennonite renonce à son credo religieux, il cesse en fait et en pratique d'être Mennonite.

Une des particularités les plus marquantes du Mennonite, c'est le contrôle absolu et direct qu'il exerce sur l'éducation de ses enfants. Ses écoles sont un véritable prolongement de la famille et, pourrait-on ajouter, du temple. Là il y pétrit l'âme de son enfant à son idéal religieux. Plutôt que de renoncer à ce droit, il émigre et va chercher ailleurs une terre plus hospitalière où il demeurera maître de l'âme de son enfant. Là est le pourquoi de sa venue au Canada. Les gouvernants de son pays lui refusaient la liberté religieuse; il n'hésita pas à venir au Canada où notre gouvernement, anxieux de coloniser, lui promettait pleine et entière liberté religieuse.

Cela se passait il y a quelque quarante ans. Or les choses vont vite dans notre pays... surtout l'oubli des promesses faites et des engagements consentis... sans parler des solennels traités portant la signature royale. Nous le savons depuis longtemps... depuis que fut signé le premier traité. Mais les Mennonites l'ignoraient: ils vont l'apprendre. Cela les aidera à devenir de bons Canadiens.

Ces derniers mois maints Mennonites ont été sommés de comparaître devant les juges manitobains. Ils se seraient, paraît-il, entêtés à maintenir leurs écoles privées et à ne point envoyer leurs enfants aux écoles de l'état. C'est un horrible crime... et l'état se prépare à sévir.

Malheureusement ces drôles de Mennonites ne veulent pas se laisser égorger comme des moutons. Ils en appellent à la justice! Comme ils ne sont pas élément à dédaigner en politique, le gouvernement veut bien y mettre des formes et couvrir ses actes du manteau de la légalité. Il demandera au Conseil Privé de décider du litige.

Qu'en résultera-t-il? Tout probablement une de ces décisions ambigues, s'apitoyant sur le bobo du malade mais ne lui offrant aucun remède.

Pour un moment supposons que le Conseil Privé donne raison aux Mennonites, en quoi cela modifiera-t-il la situation?

Si nous nous souvenons bien, le Conseil Privé s'est déjà payé le luxe de déclarer solennellement que nous avions été lésés dans l'exercice de nos droits. En sommes-nous mieux? C'est la pratique qui compte et rien autre. Et la pratique ici, c'est le droit du plus fort.

Aidons l'Association d'Education

C'est le devoir de tout bon patriote, de tout Canadien-français fier de sa langue et soucieux de la transmettre intacte à ses enfants.

C'est un rude devoir en notre Manitoba, terre de spoliation, mais c'est un devoir qu'un homme de coeur ne se refuse pas à accomplir.

Pour nous le rendre d'accomplissement plus facile, nous avons fondé l'Association d'Education. Elle dirige et soutient notre effort, notre résistance. Mais pour ce faire, il lui faut des fonds. L'argent est le nerf de la guerre. Sans lui les plus généreux efforts risquent d'être inféconds et stériles.

Voulez-vous que soit infécond et stérile notre effort pour sauvegarder au Manitoba l'âme française et catholique de nos enfants?

Non, vous ne le voulez pas. Eh! bien, passez du vouloir aux actes.

Vous en aurez l'occasion, à huit heures et quart, lundi prochain, le

LE 21 JUILLET

au collège de Saint-Boniface.

Les acteurs de la *Liberté* y clôtureront leur grande tournée dramatique et musicale à travers le Manitoba français. Trois comédies, du chant, de la déclamation; un délicieux programme qui vous fera rire aux larmes. Sa Grandeur Monseigneur Béliveau et Son Honneur le juge Prud'homme, président de l'Association d'Education, présideront.

Venez en foule. Portes grandes ouvertes à tous. C'est gratuit. Vous offrirez à notre grande association de défense nationale l'offrande que vous dictera votre coeur de patriote. Ne l'oubliez pas. C'est pour

L'Association d'Education.

Un traité, la foi donnée et jurée, un engagement consenti par l'état? Bagatelle! Vétille! Cela peut bien lier, engager ceux qui ont signé le traité, donné leur foi, consenti l'engagement. Mais leurs descendants? Que non point, déclarait un jour le *Free Press*. Que ce soit vrai en pratique, toutes les pages de notre histoire nous l'apprennent.

LE DIVORCE

Le Conseil Privé a reconnu aux cours manitobaines le droit d'accorder le divorce. Toute une partie de notre population a salué d'un cri de joie cette décision. Elle répond aux bas désirs de plus d'un. On ira même dans certains milieux jusqu'à nous la présenter comme une nouvelle conquête de la démocratie, comme l'acquisition de la justice pour le pauvre. A nos yeux ce n'est qu'un pas de plus dans la voie du paganisme pratique, c'est un renoncement plus général de notre monde aux enseignements du Christ. Et c'est, si nous faisons abstraction de l'aspect religieux du problème, le plus rude coup encore porté à la famille canadienne.

N'en déplaise à tous les partisans du divorce, famille et divorce sont des termes d'une profonde antipathie et qui s'excluent. Si on veut la famille, il faut abhorer le divorce. Reconnaître le divorce, c'est du coup renoncer à la famille. Léon Daudet, victime dans son propre foyer du divorce, a écrit contre ce fléau anti-social un terrible réquisitoire qu'il intitula: "Le partage de l'enfant." Il aurait pu ajouter: "Le partage de la famille". Car arrêtons-nous un moment à penser à la brisure de la famille par le divorce. Séparation du père et de la mère, séparation des enfants d'avec la mère ou le père, séparation souvent des enfants entre eux. Et après le divorce quelle vie pour ces enfants! Ne seront-ils pas, selon le mot de Léon Daudet, élevés dans la haine de leurs parents? On ne peut pas espérer, étant donné la nature humaine, que des époux qui ont rompu leur union élèveront leurs enfants dans l'amour du conjoint qu'ils ont rejeté.

D'aucuns s'étonneront peut-être que notre population soit si favorable au divorce. Nous, point. Le jour où l'Etat supprima l'enseignement religieux, il accorda un droit d'entrée au divorce. Un enseignement neutre, athée, conduit à l'oubli complet du décalogue et au paganisme. Et c'est à cela que nous filons. Si quelqu'un en doute, qu'il se rappelle que la pudeur publique n'existe plus au Canada. Si elle existait, jamais nos communes n'auraient osé reconnaître les "*unmarried wives*" (c'est délicat ce terme d' "épouses non mariées"; le latin appelait cela des concubines.)

Quand les dirigeants de la nation ont perdu à ce point la notion de la pudeur, qu'ils professent aussi ouvertement le mépris de l'institution sacrée du mariage, un pays est mûr pour toutes les turpitudes morales, il est prêt à devenir la proie du divorce.

COLONISATION

Nous prions les cultivateurs qui auraient besoin de main d'oeuvre de s'adresser au Comité de Colonisation, 198, rue Aulneau, Saint-Boniface.

Nous pourrions peut-être leur donner satisfaction. Tous les jours, des colons s'adressent à nous pour avoir de l'ouvrage sur les fermes en attendant de s'établir eux-mêmes.

Que ceux qui auraient besoin de couples ou d'hommes nous avertissent au plus tôt.

COMITE DE COLONISATION
"LaVERENDRYE",
198, rue Aulneau, Saint-Boniface.

Un profit fabuleux

"Les pulperies canadiennes continuent à détenir les records pour les gros profits. Le rapport annuel de Price Brothers, Ltd., pour les 2 mois finissant en février dernier, accusent un profit de près d'un milion et demi. Après déduction faite par le paiement des intérêts sur obligations et sur billets, il reste comme dividende une somme égale à 21.8 pour cent du capital-actions de la Compagnie." — La *Publicité*.

Un profit de 21.8 pour cent! Et ils se lamentent après cela! Ils vont même jusqu'à accuser le contrôleur du papier de criante injustice quand il ose ordonner une baisse du coût du papier.

Le cas de Price Brothers, Ltd., n'est pas unique. Tous les autres fabricants de pulpe ont fait d'aussi alléchants profits, ces dernières années. Cela ne les a pas empêché, cependant, de crier sur tous les toits qu'on les égorgeait.

Banques du Dominion

En 1868, il y avait au Canada 27 banques chartrées, avec 123 succursales. Le capital payé de ces banques s'élevait à $30,507,000 et les dépôts se chiffraient à $33,654,000. En 1917 le capital payé des 21 banques chartées du Canada, avec leurs 3,135 succursales, s'élevait à $111,637,755, et la totalité des dépôts représentait la somme de $1,643,203,020, tel qu'indiqué à l'annuaire du Canada pour l'année 1918.

PROPAGANDE!

La grève finie, notre Comité peut reprendre son activité des débuts. Avec la reprise du service des messageries, nous avons eu la bonne fortune de recevoir, la semaine dernière, quelques livres et brochures de propagande française que l'on peut se procurer toujours à des conditions faciles, à notre Comité. Sans donner d'explications de détail sur la matière de ces publications, voici les titres des derniers livres reçus, ainsi que le prix franc de port pour chacun d'entre eux:

"Pour la défense de nos Lois Françaises", Antonio Perreault .... $ .25
"La Naissance d'une Race", Abbé L. Groulx ... $ .75
"Les Rapaillages", Abbé Lionel Groulx: édition de luxe .... $ .60
Edition populaire .... $ .25
"Le Canada Apostolique", Henri Bourassa: édition de luxe .... $ .60
Edition populaire .... $ .25
"Choses qui s'en vont", Frère Gilles, O.F.M. .... $ .25
"Notre Jeunesse", Guy Vanier .... $ .10
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?", Henri Bourassa .... $ .10
"La Déportation des Acadiens", Henri d'Arles .. $ .10

On trouvera à la page 8, 3me colonne, une liste complète des brochures, tracts et livres en vente par notre Comité.

Comité de Propagande LaVérendrye,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

En Province

INWOOD

Mme Frank Besant, née Cordélia Dufault, fille aînée de M. et Mme Siméon Dufault, de Saint-Boniface, est décédée le 16 juin dernier, après trois mois de souffrances épouvantables endurées avec une résignation admirable. Elle avait été victime du feu!

Elle laisse pour déplorer sa perte, son mari, M. Frank Dufault, et cinq enfants.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères sympathies.

ELIE

Le 20 juillet aura lieu le pique-nique annuel de notre paroisse au profit de l'église. Nous espérons que ce pique-nique sera un succès comme par les années passées. Tous sont cordialement invités à y assister.

LAURIER

Les champs ici ont une très belle apparence Les récentes pluies, si patiemment attendues, ont fait un bien immense.

* * *

Les travaux pour nos trottoirs en ciment sont commencés.

* * *

Notre pique-nique du 21 juin dernier a rapporté la jolie somme de $296.

* * *

M. Pitre est arrivé à Laurier, ces jours derniers, avec sa famille. Il prendra charge de notre école du village.

* * *

Mlle Lorette Trottier, Irma Verrighte et L. Letain sont revenues dans leurs familles pour les vacances. MM. Henri Desbiens, Gilles Trottier et Léopold Grignard sont également à passer de bonnes vacances parmi nous.

* * *

M. et Mme E.-P. Guay et Mlle Berthe Trottier, revenus de leur voyage à Victoria, C.-B., sont venus passer quelques jours chez leurs parents à Laurier.

VALPOY

La récolte ici a une très belle apparence, et les légumes promettent d'être abondants. Le foin s'annonce comme devant être de première qualité.

* * *

M. et Mme N. Miron sont partis dimanche matin pour aller visiter leurs parents à Laurier.

* * *

Mlle Gabrielle-B. Trottier, institutrice depuis trois ans et demi à l'école De Lamennais, laisse ce district, et c'est avec peine qu'elle se décida à quitter ses chers élèves qui, depuis ce temps, lui ont toujours été si attachés et dévoués. Elle laisse cette école sur le chemin du progrès, et elle est convaincue que son successeur aura beaucoup d'agréments à enseigner aux enfants de De Lamennais.

* * *

La distribution des prix eut lieu le 30 juin dernier, au milieu des parents des élèves et de Messieurs les Commissaires. La joie y régnait; cependant le départ de leur jeune maîtresse ne les laissaient pas indifférents. La fête terminée, Mlle Marie-Rose Lavigne s'avança vers elle et lui lut une adresse au nom de tous les élèves, et alors Mlle Jeanne Gadal la suivit avec un cadeau digne des enfants de cette école. Elle lui présenta, avec un aimable sourire, une jolie bague caméo, avec l'inscription au dedans: "De vos chers élèves."

Mlle Trottier, très émue, ne put leur adresser qu'un sincère merci, et cette partie de la fête se termina au milieu des meilleurs souhaits de tous.

Elle laissa cette école avec un reconnaissant souvenir pour toutes les bontés dont elle a été l'objet durant son séjour parmi eux.

Mlle Trottier suivra les cours du Collège d'Agriculture durant ses vacances.

ILE DES CHENES

Nous avons eu une délicieuse surprise à notre pique-nique de samedi, en recevant la visite des acteurs de la *Liberté*. Ils jouèrent en plein air devant une grande assistance. Ils ont été à la hauteur de leur réputation. Avec un étonnant brio, ils nous donnèrent trois désopilantes comédies. Nous eûmes en outre le plaisir d'entendre M. D'Auteuil dans deux déclamations: "La Française", et "l'Eglise de la Madeleine", et M. Norbert Jutras dans deux charmantes chansons: "Le rêve passe" et "Le Couteau".

Au nom des paroissiens charmés, M. le curé félicita et remercia les acteurs.

SAINTE-AMELIE

A notre tour, nous aurons un pique-nique des plus joyeux. Le comité chargé de l'organiser s'est formé dimanche dernier, et il se compose des membres suivants: M. Paul Ledoux, président; M. l'abbé M. Kessler, secrétaire; MM. Josaphat Bonin, Nap. Landry, Amédée Therrien, Arthur Desjardins.

L'emplacement du pique-nique est choisi, les emplettes sont faites, les courses se préparent, les prix sont fixés.

Vous tous qui aimez les joies enivrantes d'une belle journée passée au milieu de vos amis et qui n'aimez pas moins juger de l'habileté d'un jockey, d'un bicycliste, d'un coureur à trois jambes, etc... venez au village de Sainte-Amélie, le 21 juillet!

M. Marius Roche a gracieusement offert un joli coin de sa terre pour la circonstance. Les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie offriront à dîner et à souper, et elles souhaitent à l'avance la bienvenue à tous les amateurs. La qualité et l'abondance des mets ne feront sûrement pas défaut.

Donc, le 24 juillet, on aura une belle fête champêtre!

Olivier.

UN FLOT A ENDIGUER

Le travail américain contre l'immigration

New-York, 11. — Devant la Fédération pan-américaine du travail, réunie en congrès à l'hôtel Continental, M. Samuel Gompers a dû expliquer son attitude sur la question de l'immigration.

Deux semaines auparavant, à Atlantic City, le Congrès de la Fédération Américaine du travail, dont il est le président, a adopté une résolution prohibant pour une durée de quatre années toute immigration venant d'Europe et du Mexique.

M. Gompers a souligné d'abord le fait que les classes ouvrières des Etats-Unis se trouvent dans une situation singulière qu'ignorent la plupart des autres pays, c'est que l'immigration intense des années passées a établi une menace grandissante aux principes et aux conditions de travail des ouvriers du pays. Il a cité des chiffres et des faits à l'appui.

Il a démontré l'activité des compagnies puissantes, des trusts et autres sociétés, qui ont dépêché, au début de la guerre des agents par toute l'Europe afin d'engager des hommes par contrat pour les amener au pays travailler à leur service.

"Ces mandats, a-t-il dit, étaient rédigés de telle façon que les immigrés qui les acceptaient devenaient pratiquement les esclaves de leurs maîtres pour une longue période d'années. Quiconque a surveillé l'arrivée des navires dans nos ports, à New-York et à Boston, par exemple, a pu se rendre compte de la multitude de pauvres hommes et de femmes descendant des entreponts, pour être parqués dans les trains et expédiés dans les centres industriels, dans les usines d'acier et de fer.

"La situation est parvenue à un tel point critique que ces magnats ont annoncé dans les journaux américains et étrangers qu'ils avaient besoin d'ouvriers, mais les ouvriers américains ne recevaient d'eux, aucun emploi."

C'est ainsi, a poursuivi M. Gompers, qu'il a travaillé vainement pendant des années à organiser les ouvriers des usines d'acier au nombre de 1,500,000 et qu'il n'a pu réussir qu'à en grouper une centaine de mille, et cela, l'an dernier seulement.

M. Gompers a déclaré qu'à peine 500,000 ouvriers sur un total de quatre millions que la guerre a arrachés des usines ont pu reprendre leurs anciennes positions. Leur place s'est trouvée prise par des étrangers, et M. Gompers se révolte contre un pareil état de choses. "Notre premier devoir en ces heures d'épreuve, dit-il, n'est-il point de rajuster nos affaires de manière à donner aux ouvriers américains le premier droit à une position plutôt qu'à ceux qui veulent venir de l'étranger s'établir parmi nous? Nous courons un grave danger, si une réforme n'arrive pas à point".

Il est donc d'avis de supprimer toute immigration étrangère afin de rétablir un juste équilibre, et pour que les luttes des unions ouvrières ne soient point anéanties dans le flot des immigrants venus pour remplacer les travailleurs du pays. Il serait favorable à l'immigration si chaque immigrant pouvait montrer en mettant les pieds sur la terre américaine, une carte d'unioniste, pour revendiquer les mêmes avantages et les mêmes aspirations des ouvriers américains.

UNE GRANDE BEVUE

Telle serait l'idée du procès du Kaiser

Londres, 9. — Les applaudissements que M. Lloyd George a soulevés à la Chambre des communes lorsqu'il a annoncé que le kaiser subirait son procès à Londres, sont une preuve, disent certains, que le premier ministre d'Angleterre connaît mieux les Communes que la nation anglaise.

En dehors des politiciens de la coalition, il est difficile de trouver des gens éclairés et importants qui trouvent que le procès du kaiser n'est pas une bévue de la plus belle espèce.

On dit que cette décision, au

On dit que cette décision, a été prise à Paris en manière de compromis. Les dépêches de Paris disent même que les délégués américains ont été surpris de la manière avec laquelle M. Lloyd George a annoncé la chose. On dit que les Américains se sont opposés à ce projet, tandis que les Français ne s'en montraient pas très enthousiastes. Mais on dit que les Américains ont cédé à la pression des Anglais avec l'entente que l'accusation ne porterait que sur la violation de la Belgique et du Luxembourg et que même si le kaiser était condamné, la sentence de mort ne serait pas prononcée ou en tout cas, qu'elle ne serait pas exécutée.

La "Gazette de Westminster" dit: "Il est clair que les députés qui ont applaudi Lloyd George et la presse qui l'a approuvé n'étaient pas au courant de la proposition. Ils ont pensé vaguement au grand criminel qui doit être traduit en justice pour avoir commis une longue série de crimes politiques et autres qui ont amené la guerre comme il l'a conduite. Mentionnons la conspiration avec l'Autriche, l'ultimatum à la Serbie, la violation de la neutralité de la Belgique, le meurtre du capitaine Fryatt, l'emploi des gaz et des sous-marins, les déportations, etc., et ils n'ont certainement pas pensé que l'accusation portée contre le kaiser était limitée à la violation de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg.

Ils se sont imaginé que le défendeur pouvait être poursuivi pour avoir violé la loi internationale et qu'on pouvait demander l'extradition au gouvernement hollandais. Mais le procès doit se limiter à un incident qui, bien que de grande importance, n'est qu'une faible partie des accusations qui sont au dossier du kaiser. Dans ces conditions, le procès du kaiser rapportera peu d'avantages en retour des inconvénients.

"Le torysme agonise"

Toronto, 11. — Discutant la "Reconstruction à Ottawa", le "Globe" dit aujourd'hui en éditorial:

"Le "Globe" ne croit point que l'amalgame unioniste remplace de façon permanente le parti conservateur, qui pour un certain temps a caché son identité dans la nouvelle organisation. On peut entendre partout des murmures de la part de la vieille garde tory contre la fusion. Les mécontents à travers le pays ne voient pas aussi clairement que les députés aux Communes que le torysme agonise dans le monde politique canadien et que ce n'est qu'au moyen d'une fusion considérable du libéralisme modéré qu'il peut espérer livrer la lutte jusqu'à la fin du terme parlementaire.

"Lorsque viendront les prochaines élections, le parti unioniste sera probablement blessé à mort dans la maison de ses amis."

Dans un éloge de Sir Thomas White, ministre des Finances, qui doit bientôt prendre sa retraite, le "Globe" dit: "Le Ministre des Finances est un honorable membre des Communes dans le meilleur sens de l'expression. Il a été intimement lié à de grandes affaires depuis plusieurs années.

"Il dut avoir de fréquentes opportunité durant cette longue association de s'enrichir par des moyens expéditifs qui sont souvent pris par les financiers immoraux.

"La meilleure preuve qu'il dut suivre les chemins réguliers et qu'il ne prit pas les sentiers de raccourci, c'est que, après avoir tenu pendant quatre ans, les cordons de la bourse du Canada, alors que le Gouvernement dépensait en moyenne un million de piastres par jour, il rentre dans la vie privée sous la nécessité de revenir aux affaires afin de s'amasser de quoi vivre pour ses vieux jours."

Grève générale de 24 heures

Paris, 11. — Selon une déclaration de la Bourse du Travail, faite hier après-midi, une grève générale commencera à 5 heures du matin, le 21 juillet, et se termina à 5 heures du soir, le 22. Les trains ont reçu l'instruction d'arrêter, ce jour là, à la première gare. Quoique le sentiment général parmi les ouvriers indique qu'ils sont en faveur de la grève, ce sentiment est loin d'être unanime. Les organisateurs du mouvement semblent déterminés à la déclancher en dépit des avis du gouvernement et au risque qu'elle soit un fiasco partiel, et malgré des critiques, à savoir que l'arrêt des trains va retarder la démobilisation que d'aucuns estiment déjà être lente.

Après la réunion du cabinet, hier, le gouvernement a déclaré que les fonctionnaires qui quitteront leurs postes seront mis à pied. Le ministre des Travaux publics, M. Albert Claveille, doit faire un discours devant les employés de chemins de fer, et leur faire connaître les pénalités qu'ils encourront s'ils chôment. Ils sont avertis qu'ils sont passibles d'une citation en cour martiale. Le ministre Claveille a fait appel au sentiment du devoir des ouvriers afin que le gouvernement ne soit point dans l'obligation de recourir aux mesures rigoureuses.

Une demande des Vétérans

Vancouver, 11. — Les Vétérans de la grande guerre, réunis en convention, ont adopté avec enthousiasme la résolution demandant au gouvernement l'octroi d'une allocation de $2,500 à tout vétéran qui a fait du service en France ou ailleurs.

Ils ont accueilli, par des cris de dérision, la nouvelle que le général Currie, commandant des troupes canadiennes recevrait une somme de $500,000 du gouvernement fédéral pour ses services et que chaque commandant de division et de brigade aurait une allocation de $10,000 et de $20,000.

Un démenti

Ottawa, 11. — Le gouvernement a démenti officiellement la nouvelle d'un octroi considérable au général Currie et aux commandants de division et de brigade. Le parlement a tout simplement adopté un vote de remerciements en leur faveur.

L'Allemagne ratifie le traité

Berlin, 9. — Le président Ebert a signé le bill ratifiant le traité de paix, à huit heures hier soir. Cette nouvelle est donnée par le VorWaerts qui dit que le document a été expédié à Versailles.

Notification officielle de la ratification du traité de paix par l'assemblée nationale allemande a été donée à la conférence de la paix ce matin. Cette notification a été présentée par le baron Kurt von Lersner, chef de la mission de paix allemande ici.

C'est le colonel Henry, chef de liaison française, qui a reçu cet avis à 11 heures avant-midi. Il a immédiatement transmis cette notification au bureau des Affaires étrangères de France.

Le cout de la vie

Vancouver, 11. — Des citoyens de Vancouver, réunis en assemblée générale pour discuter du coût de la vie, ont demandé, dans une résolution unanimement acceptée, la démission du gouvernement fédéral, à cause de son refus de sévir contre les profiteurs de guerre et de son incurie à réduire le coût de la vie.

Collision fatale en haute mer

St-Jean, Terre-Neuve, 10. — Deux hommes ont été tués et deux ont été blessés quand le paquebot Grampian de la ligne Allan, parti de Montréal pour Liverpool, est venu en collision avec un iceberg près du cap Race, hier soir.

Le navire, qui porte 750 passagers et un équipage de 350 hommes est arrivé ici pour être réparé.

La fin du blocus

Paris, 11. — Le Conseil des Cinq a décidé de lever aujourd'hui le blocus contre l'Allemagne. Il a pris cette décision après avoir reçu le rapport des experts en loi qui déclarent que l'Allemagne a ratifié en bonne et due forme le traité de paix signé par ses représentants. Cette décision du Conseil des Cinq ne vaudra quant à la France que le jour où elle aura paru dans l'Officiel.

Fin de grève à Montréal

Montréal, 11. — La grève des ouvriers aux chantiers maritimes de la Canadian Vickers a pris fin aujourd'hui. Plus de 3,500 ouvriers y prenaient part et elle durait depuis cinq semaines. Elle a été réglée par un compromis. Les ouvriers ont une augmentation de 10 sous, mais il travailleront 47 heures par semaine.

Emeute à Paris

Paris, 11. — La grève des employés de restaurant prend une tournure tragique. Au cours de la journée d'hier, les grévistes ont assailli avec des cailloux les principaux restaurants et cafés de la ville.

Navarre se tue en tombant

Paris, 11. — Le sous-lieutenant Navarre, une des célébrités de l'aviation, est mort hier. Il avait été blessé en tentant d'éviter une collision avec une autre machine.

Paris célèbre la paix

Paris, 11. — La France a commencé, hier soir, la célébration de la paix. La fête se terminera aujourd'hui par le défilé des troupes alliées sous l'arc de triomphe.

LE CERF VOLANT

Fable

Un cerf-volant tout droit montait
Fier de s'élancer dans l'espace
Disant: De m'élever jamais je ne me lasse.
— Lâchez-moi du fil s'il vous plait?
— Est-ce assez? Non donnez... donnez sans plus attendre.

Je suis encor bien loin, bien loin du firmament;
Mais j'y serai dans un moment
— A tes voeux je ne puis me rendre,
Lui dit l'enfant qui le guidait.

J'ai fourni bout à bout le fil qui me restait;
A me forcer la main, tu ne saurais prétendre.
Demain, tu monteras plus haut si tu le peux;
Commence aujourd'hui par descendre.

Du cerf-volant planant aux cieux
L'exigence n'est pas nouvelle;
Les gens sont tous ambitieux
Dès qu'on leur lâche la ficelle.

T. Poisle-Desgranges.

LES JEUX DE L'ENFANT ET LA JEUNESSE

Je suis de ceux qui trouvent que le goût des enfants pour le jeu, ne doit pas être entravé. Je vais même jusqu'à croire que le meilleur est que ce goût dure longtemps et passe de l'enfance à la jeunesse. Sans doute il est nécessaire, il est indispensable que le temps réclamé par le travail ne soit pas sacrifié à la récréation. Mais les deux choses peuvent s'arranger. On a même souvent remarqué que les enfants les plus ardents au jeu sont, en général, les plus zélés pour l'étude.

Il est difficile, en effet, que celui qui joue avec nonchalance, avec effort, s'amuse moult tristement, comme s'exprimait le chroniqueur Froissard, apporte beaucoup de feu, beaucoup d'énergie au travail. Qu'il y ait des exceptions, je veux le croire, mais je traite ici la question dans ses généralités, et, par amour pour le travail, je glorifie le jeu.

Un écrivain anglais, très renommé, a émis sur le sujet qui nous occupe, des réflexions un peu gourmées, mais où il nous semble qu'il y a du bon.

"Pour ce qui est de l'humeur enjouée des enfants, bien loin de la gêner ou de la réprimer, il faudrait l'exciter en eux, afin de leur tenir par là l'esprit en mouvement, et de leur rendre le corps plus sain et plus vigoureux. Je crois même que le grand art de l'éducation consiste à faire, autant que possible, aux enfants, un sujet de divertissement et de plaisir de leurs devoirs.

"Un autre avantage qu'on peut retirer de la liberté qu'on accordera aux enfants dans leurs récréations, c'est qu'on découvrira par là leur tempérament et leurs inclinations, ce qui aidera les parents et les maîtres à reconnaître, et, par conséquent à redresser certains mauvais penchants qu'ils trouveraient mauvais.

"Il ne faut pas, à mon avis, que l'enfant ait beaucoup de jouets. On doit viser à en limiter le nombre. Par ce moyen l'enfant apprendra de bonne heure à prendre garde de ne pas perdre ou gâter les choses laissées en son pouvoir; au lieu que s'il a un grand nombre de jouets, il ne songe qu'à folâtrer sans en prendre aucun soin et se fait une habitude d'être prodigue et dissipateur. D'ailleurs, la profusion, loin de satisfaire les enfants, de les rassasier, les rend plus exigeants; elle leur remplit l'esprit de vains désirs et leur fait toujours désirer quelque chose de plus, sans savoir quoi, et sans être jamais contents de ce qu'ils ont. J'ai connu un jeune enfant, si embarrassé par le nombre et la variété de ses jouets, qu'il fatiguait chaque jour sa bonne du soin d'en faire la revue. Il était accoutumé à cette abondance, que ne croyant jamais avoir assez de jouets, il était toujours prêt à en demander de nouveaux. Quoi, voilà tout, disait-il à chaque moment; que me donnera-t-on de nouveau?"

Nous venons de citer un moraliste, citons maintenant un historien:

"Pour le fond, les jeux des enfants, ou du moins presque tous leurs jeux, ont été les mêmes dans tous les siècles et chez tous les peuples. Au milieu des révolutions sans nombre qui ont bouleversé l'univers, l'enfance n'a presque rien changé dans ses principaux amusements. Les jeux des enfants du peuple surtout, sont les mêmes à Paris, à Londres, à Petersbourg, au Caire, à Constantinople, à Ispahan, à Pékin, à New-York, à Montréal; et ce qu'il y a de plus étonnant, ces jeux sont absolument les mêmes que ceux qui amusaient les enfants dans les rues de Crisco, sous les Incas du Pérou, à Bagdad sous les Califes, dans Rome, dans Memphis, dans Athènes et dans Persepolis. Il est aisé de s'en convaincre par les relations des voyageurs et par la lecture des anciens auteurs, surtout des lexiques ou dictionnaires grecs de Poluc, Sindas et Hésychius et des commentateurs d'Homère et d'Aristophane. En examinant les choses de près, on voit qu'il n'y a que les noms de changés.

"C'est souvent dans l'entrain du jeu que le caractère propre à chaque enfant commence à paraître et fait présager l'avenir. Cyrus, élevé parmi les bergers, est élu roi par des enfants qui jouent ensemble, et il exerce l'autorité qu'il s'imagine avoir reçue, d'une manière si sérieuse, qu'on se voit obligé d'en porter des plaintes au véritable roi. Astyages fait venir Cyrus, lui demande raison de la sévérité dont il a usé envers de jeunes pâtres, ses camarades: "C'est que je suis roi," dit-il, sans se troubler. Sa fermeté étonne Astyages, qui, après quelques informations, reconnaît que ce prétendu berger est son petit-fils.

"Alcibiade, encore enfant, joue dans les rues d'Athènes, et ce qui lui sert de jouet lui paraît si intéressant qu'il refuse de se retirer devant un char qui allait déranger son jeu. On le menace; il s'étend dessus: "Vous m'écraserez plutôt!" s'écrie-t-il; et l'homme qui conduisait la voiture est obligé de se détourner, et de céder à un enfant si opiniâtre qu'un jour, devenu homme, ni voudra le céder à personne.

"On peut juger encore par les jeux des enfants, des bonnes qualités et des défauts qu'ils auront un jour.

"Agésilas, roi de Lacédémone, pour amuser son fils encore enfant, se rend enfant avec lui, et on voit ce grand prince aller à cheval sur un bâton, et dire à un ami qui en parait étonné: "Pour me blâmer, attendez que vous soyiez père."

On raconte quelque chose d'assez semblable du roi Henri IV. L'ambassadeur d'Espagne le surprit un jour portant sur son dos un de ses enfants.

"Monsieur l'ambassadeur, lui dit le roi, êtes-vous père?" Sur sa réponse affirmative: "En ce cas, ajouta-t-il, je vais continuer."

"Le vaillant Scipion l'Africain et le sage Lélius jouaient ensemble, au rapport d'Horace, tandis qu'on préparait les légumes qui devaient faire leur repas. Auguste jouait souvent aux noix avec les jeunes princes, ses petits-fils.

"Cosine de Médicis, surnommé le Père de la Patrie, est interrompu au milieu de son conseil par son fils. L'enfant ayant une petite flûte à la main, s'avance vers lui: "Mon papa, lui dit-il, accommodez-moi donc ma flûte!" Le père fait avec complaisance ce que son fils souhaitait; et celui-ci étant sorti, Cosine dit à ses conseillers: "Je suis fort heureux qu'il n'ait pas exigé de moi que je lui jouasse un petit air, je n'aurais pu m'en dispenser."

"Un grand philosophe du siècle de Louis XIV, le père Malebranche, ne trouvait pas de meilleure diversion à ses profondes méditations que de jouer avec les enfants de choeur de la maison de l'Oratoire.

"L'immortel Racine n'était jamais si content que lorsqu'il pouvait venir passer quelques jours avec ses enfants. Il était de tous les jeux de sa petite famille. Souvent il formait avec elle des processions enfantines, dans lesquelles ses filles étaient le clergé; un de ses fils, le curé, et l'auteur d'Athalie, chantant avec eux, portait la croix.".

En voilà bien assez pour démontrer que la question des jeux est, au fond, chose grave, et que telle a été de tout temps l'opinion d'hommes fort sérieux et fort savants.

— *L'Echo du C. de L.*

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Depuis quelques jours les enfants, fillettes et garçons, lassés des jeux bruyants, s'amusent à faire monter des cerfs-volants. Ils sont là, immobiles, tenant avec précaution le fil mince qui tient la destinée de ce chiffon de papier. Leurs yeux ne quittent pas un instant ce jouet précieux qui s'élance dans cette région mystérieuse et bien attrayante pour l'enfant, parce qu'il ne peut y arriver.

C'est bien l'image de l'ambitieux qui veut toujours s'élever, monter plus haut, planer au-dessus des autres et qui, à un moment donné, manquant de ficelle, c'est-à-dire des ressources de l'intelligence, ne peut atteindre le sommet des honneurs convoités.

Nous sommes aussi comme ces enfants qui veulent traverser ces beaux nuages bleus pour voir l'inconnu et le mystère de l'au-delà. Notre imagination, toujours en ébullition, nous fait faire des rêves ambitieux qui ne seront jamais réalisés.

L'ambition joue un grand rôle dans l'existence humaine. Elle est la cause de nos succès, de nos joies comme aussi de la plupart de nos peines. C'est l'ambition sainte, louable, qui inspire les nobles pensées de dévouement, les généreux efforts vers le bien. Elle éveille dans l'âme une volonté capable de surmonter les difficultés les plus grandes. Sainte ambition qui donne au missionnaire la volonté de tout sacrifier pour gagner le plus d'âmes à Dieu! Admirable ambition de la Soeur de Charité, qui veut être la première à panser les plaies les plus hideuses ou qui veut avoir le plus grand nombre d'orphelins à protéger.

Mais si l'ambition bien guidée inspire le sentiment du beau et éveille des enthousiasmes pour le bien, de même l'ambition mal gouvernée est la cause de bien des malheurs. Voyez la femme ambitieuse, celle dont l'esprit nourri de romans ne peut s'attacher à aucun devoir sérieux. Sa seule ambition est de se faire belle pour attirer les regards, de se faire rechercher et admirer. Pour cela elle négligera sa maison, son mari, ses enfants, et bien heureuse si elle n'y perd pas sa vertu.

De même une vie sans ambition est presque toujours une existence manquée. Engourdie dans le bien-être, la personne sans ambition passe jour après jour, d'une action à une autre, avec un air lassé et ses qualités, ses talents sommeillent dans l'inaction.

Oh! laissons cet espace limité où règnent l'amour de soi, l'envie, le luxe, la paresse, et sur les ailes d'une ambition saine planons plus haut dans les sphères spacieuses qui sentent le ciel. Là, l'esprit s'illumine et voit la beauté du dévouement et s'enflamme du désir de faire beaucoup de bien.

GERTRUDE.

Comme un étranglement. — Des maladies qui ne sont pas considérées fatales, il n'en est probablement pas qui causent d'aussi crucifiantes douleurs que l'asthme. Le sommeil devient impossible, les forces s'en vont, et bien que l'attaque cesse, le malade n'en demeure pas moins une ruine. Le remède du docteur J.-D. Kellogg contre l'asthme est un merveilleux remède. Il dégage immédiatement les voies respiratoires comme en peuvent témoigner des milliers de personnes. En vente par tous les marchands.

PENSEES

Ce n'est pas la fortune qui rend indépendant, c'est le caractère.

* * *

La charité du pauvre est de ne pas haïr le riche.

* * *

Cesser d'aimer, preuve sensible que l'homme est borné et que le coeur a ses limites.

* * *

L'on est plus sociable par le coeur que par l'esprit.

A LA MAISON

Mode

La mode, cette année, est constante, car elle favorise encore la robe droite. Nous voyons cependant dans les robes de lingerie, la jupe à trois volants. Ces volants superposés, ou à bord droit lorsqu'on se sert d'un tissu brodé ou uni, sont cousus à une sous-jupe. On fait beaucoup de garnitures de ruban sur ces robes légères.

Pour le costume tailleur, le col genre officier est tout à fait seyant. Un gilet plastron orné de broderie à la main donne une note gracieuse.

* * *

Bébé est le seul membre de la famille pour qui la mode ne change pas. Cependant rien n'est trop beau pour lui. Il en faut si peu; la dentelle, le ruban sont d'un prix abordable, et un joli béguin peut être confectionné pour relever le manteau le plus simple.

* * *

Un article très utile dans une *nursery* est bien le paravent. Il préserve bébé des courants d'air et peut aussi servir à dissimuler les petits bibelots qui trainent ici et là.

* * *

La broderie de perles reprend sa vogue, et toute femme ayant du goût fera de vraies merveilles pour orner les robes, les corsages et les réticules.

Avez-vous des bruits d'oreille?

C'est le commencement du catarrhe chronique. Si vous ne vous soignez pas, vous deviendrez sourd. Un très simple remède et que conseille beaucoup de médecins, c'est d'inhaler plusieurs fois par jour du "Catarrhozone". Les douces vapeurs du Catarrhozone suppriment les conditions propres au catarrhe et l'ouie s'améliore immédiatement. Les bruits de tête et les bourdonnements d'oreille disparaissent. Il n'est probablement pas de remèdes aussi efficace contre la surdité catarrhale, le catarrhe de la gorge, du nez et des poumons.

RECETTES

Petits gâteaux au gingembre

Ingrédients: ½ tasse de sucre; ½ tasse de melasse; ½ tasse de lait; 1½ tasse de farine; 1 cuillerée à soupe de gingembre; 1 pincée de sel; 1 cuillerée à thé de soda à pâte.

Préparation: Mélangez le sucre et le beurre. Faites dissoudre le soda dans la melasse et ajoutez au sucre et au beurre, puis le lait, le sel et le gingembre. Mélangez bien et ajoutez la farine. Faites cuire dans des moules beurrés à un four modéré.

* * *

Biscuits aux raisins

Une demi-tasse de beurre, une demi-tasse de sucre, deux oeufs, une cuillerée à café de chacun des divers épices à votre goût; une cuillère à soupe de mélasse, une tasse de raisins épépinés et écrasés, une demi cuiller de carbonate. Bien mélanger le tout, faire une pâte assez légère et à l'aide d'un verre ou d'une tasse, la découper en rondelles de la dimension désirée.

* * *

Pudding aux oeufs

Séparez les blancs et les jaunes de trois oeufs. Avec les jaunes et un demi-litre de lait, faites une sauce aromatisée à votre goût. Faites dissoudre le quart d'un paquet de gélatine dans une demi-tasse d'eau. Battez les blancs légèrement. Mêlez la sauce, les blancs d'oeufs et la gélatine. Tournez dans un moule humecté d'eau froide. Dès qu'il est refroidi, sortez le pudding du moule en le faisant tomber dans une assiete, et servez avec une crème.

La médaille de Jeanne d'Arc

On connait l'odyssée des deux aviateurs américains Hawker et Grieve, tombés à la mer et recueillis par le navire danois *Mary*. Or, nous apprenons que le Comité formé à New-York en l'honneur de Jeanne d'Arc avait eu la délicate pensée de confier à Harry Hawker, avant son départ de Terre-Neuve, une médaille de la Bienheureuse, qui devait être placée ensuite au British Museum.

C'est une médaille qui avait été frappée pour le cinq cent septième anniversaire de la bonne Lorraine. Elle aura acquis un singulier prix aux yeux de l'aviateur qui a pu se sauver avec elle dans de si émouvantes conditions.

Humour anglais

Voyant défiler nos alliés britanniques, une Allemande de Saint-Vith, localité de l'Eiffel, ne put se tenir de grommeler:

— Quand serons-nous débarrassés de ces sales Anglais?

Le mauvais souhait est rapporté au commandant de la place, qui condamne la grogronne à se présenter pendant cent jours consécutifs au bureau de la place, en saluant chaque fois l'officier de ce madrigal collectif:

— Ah! que les Anglais me sont sympathiques!

De plus — et ceci est peut-être plus dur pour l'Allemande que la palinodie, — elle doit payer un mark d'amende à chaque visite. Entre nous, comparé aux sévérités de l'occupation allemande, c'est vraiment pour rien!

Feuilleton de la Liberté No 2

L'INVENTION MAUDITE

Par

Paul Féval fils

Parfois le mort se dressait subitement sur ses coudes, et le rictus de sa face exprimait un inénarrable tourment.

Médusé, le franciscain se demandait avec effroi si la partie charnelle du damné subissait aussi les tortures de l'enfer.

Cependant Mario Montfalcone était brave, et, comme les autres sciences, la médecine et la chirurgie n'avaient pu lui dérober leurs secrets. Il ne lui fallut qu'un instant pour avoir raison de son épouvante et voir que le surnaturel était étranger à cet horrible retour à la vie.

Il remarqua, en effet, que les plus grandes contractions du corps se faisaient au moment où le sang, qui était en ébullition dans le matras, remontait par le tube jusqu'à l'artère.

L'exécuteur de rencontre avait été aussi maladroit que bien intentionné.

Le noeud coulant, mal fait, n'avait pas glissé; c'est ce qui expliquait les soubresauts d'El Démonio sous sa potence

Enfin, dépendu lorsqu'il n'était que congestionné, l'abondante saignée pratiquée par le savant venait de le ressusciter.

Mario Montfalcone eut une seconde d'hésitation, se demandant s'il n'était pas du devoir d'un fidèle sujet du duc Spinelli d'achever ce qu'il avait ordonné.

Mais tous ses sentiments religieux se révoltèrent aussitôt.

"Avant tout, murmura-t-il, je suis serviteur de Dieu, et, puisque Dieu a sauvé cet homme, c'est qu'il veut peut-être voir racheter son âme de l'éternelle damnation."

Il s'avança résolument vers la table.

"Mon Dieu, acheva-t-il, votre volonté sera faite, et, après le corps, votre très humble serviteur essayera de sauver l'âme."

III

La mixture de salpêtre

"Eh! eh! disait Mario Montfalcone, votre vie est courte; mais elle est largement remplie d'iniquités, maître Démonio. Votre histoire m'a fort édifié, causons un peu raison maintenant. Vous avez, je pense, l'intention de vous amender; car vous me devez l'existence, et si les habitants de Spolète, parmi lesquels on a eu de la peine à trouver un exécuteur, venaient à apprendre votre résurrection et votre séjour ici...

— Ils seraient bien capables d'enfumer dans la tour le voleur avec le sorcier; car c'est ainsi, je crois, qu'ils vous nomment, mon révérend, interrompit El Démonio. Mais n'ayez souci de cela; j'ai trop à coeur de vous payer ma dette pour vous exposer à aller au paradis par un chemin aussi peu agréable. Je suis encore un peu faible; cependant après-demain, demain peut-être, je vous tirerai ma révérence pour reprendre mon essor."

Cette conversation se tenait dans le laboratoire de la tour de Satan, le troisième jour après la miraculeuse résurrection du bandit.

Les deux interlocuteurs étaient assis auprès de la table où ce dernier avait manqué de trépasser, et partageaient fraternellement le modeste repas du moine.

El Démonio, le cou enveloppé d'un appareil, était encore pâle, et ses traits énergiques très altérés; mais avec la vie il semblait avoir reconquis tous ses mauvais instincts.

Affublé d'une vieille robe de Mario Montfalcone, il faisait, en mangeant, une comique grimace; on devinait aisément que le frugal ordinaire des franciscains ne lui allait qu'à moitié.

"Mon ami, reprit sérieusement Mario Montfalcone, vous avez été l'objet d'une grâce spéciale de Dieu: il serait insensé à vous de l'oublier jamais. Je sais que j'ai commis une mauvaise action, presque un méfait, en vous rappelant à la vie: cela suivant l'humaine justice. Mais au compte de ma conscience, c'est-à-dire de la loi divine, je crois avoir fait oeuvre pie, à la condition toutefois que votre âme sorte d'entre les griffes de Satan. Voyons, mon fils, parlez-moi franc. Vous voulez me quitter: est-ce pour aller servir Dieu dans une autre maison où sa loi est respectée?"

El Démonio eut un ricanement sinistre.

"Que non pas, fit-il sans aucune feinte et en vidant un grand verre d'eau, seul liquide qu'il eût à sa disposition; que non pas, mon révérend. Je compte regagner l'Apennin, où doivent être encore quelques-uns de mes compagnons.

— Alors votre but est de reprendre votre ancienne existence de meurtres et de rapines?

— Je ne vois pas la commodité d'entreprendre un autre métier à mon âge. Pourtant, ajouta-t-il avec une pointe de raillerie, si le duc de Spolète voulait me nommer capitaine de ses hommes d'armes, et, en me payant grassement, m'ordonner d'aller enlever le pape, je n'y verrais aucun inconvénient."

Mario eut un haut-le-corps en entendant prononcer ces inconvenantes paroles.

"Soldat ou aventurier; c'est toujours semblable, reprit-il. Ne pourriez-vous mieux faire?

— Mon éducation a été si négligée, fit cyniquement El Démonio, que je n'ai pas à choisir.

— Eh bien! continua Mario Montfalcone, dont les prunelles brillantes couvraient le bandit, essaye au moins de faire preuve de bonne volonté. Ton éducation a été négligée, dis-tu? Je puis la refaire, je puis faire plus encore: il est en mon pouvoir de t'enseigner un métier qui te donnera la fortune bien plus rapidement et plus sûrement que celui de détrousseur de route. Vous vous demandez sans doute comment un malheureux et obscur savant, un pauvre franciscain que la populace traite de sorcier, et que la bonté du duc Spinelli protège seule; vous vous demandez comment ce misérable parle de richesses?"

Il se leva tout droit et acheva d'une voix tonnante:

"El Démonio, écoute et retiens: avant six mois le pauvre moine d'aujourd'hui aura plus de richesses que la terre n'en recèle en son sein, et, s'il le veut alors, les plus puissants souverains du monde s'agenouilleront à ses pieds. Mais il ne le voudra pas, continua-t-il tout bas, parce que le serviteur de Dieu veut la gloire de son Maître, et non sa propre grandeur!"

El Démonio n'avait pu entendre la fin de cette phrase. Il murmura, haletant et les yeux distendus par la convoitise:

"Expliquez-vous, mon révérend; je ne demande qu'à vous croire et à m'amender.

— S'il en est ainsi, tant mieux. A la porte de cette demeure, le peuple se vengerait sur toi par tous les moyens; mais si tu consens à rester près de moi, dans cette salle où jamais nul ne pénètre, tu seras couvert par ma protection et par les franchises que m'a accordées le duc Spinelli. Avant peu, si tu es studieux et plein de volonté, je ferai de toi un savant et, j'espère aussi, un pécheur repentant. C'est quelque mois de captivité et de travail acharné; mais le prix est cent fois au-dessus des fatigues et des peines: El Démonio, gracié par ma toute-puissante intervention, ne pourra pas nombrer ses richesses et possédera la paix de sa conscience. Veux-tu partir, veux-tu rester?"

Dans le feu de son improvisation, le moine s'était animé jusqu'à tutoyer le bandit sans s'en apercevoir. El Démonio n'hésita pas une minute, et lui répondit en employant la même familiarité:

"Pour une fois, mon révérend, et sans en prendre la coutume, je puis essayer de la reconnaissance. Tu m'as rendu, en somme, un assez bon service. Je ne suis pas manchot, et la tête est encore solide, quoi que ait pu faire le bon duc. Donc, laissons de côté Dieu et le diable, si tu le veux bien. L'un l'autre sont peu de mes amis et m'inspirent une confiance médiocre. A part ça, nous devons facilement nous entendre; car l'alchimie et moi, nous avons déjà fraternisé ensemble.

— Te moquerais-tu de moi? interrompit le moine étonné.

— En d'autres circonstances, il n'y aurait là, de ma part, rien que de très naturel. Mais j'aurais mauvaise grâce à le faire, à l'heure même où ma future fortune est entre tes mains."

Malgré les apparences, El Démonio parlait sérieusement et sans aucune intention railleuse.

"Voici en quelle circonstance, reprit-il. C'était il y a quelques jours à peine; les gens du duc Spinelli, comme je cherchais à lui enlever sa fille, m'enfermèrent dans une mauvaise soupente de leur triste caserne; pour mieux me surveiller, disaient-ils, mais en réalité parce qu'il n'y a aucune maison dans Spolète destinée à servir de lieu de détention.

"La mauvaise soupente était une vieille cuisine, dont on ne se servait plus. Je m'en rendis compte en allant, à tâtons, vers l'âtre de la cheminée, où se trouvaient encore quelques morceaux de charbon. Depuis bien longtemps sans doute on n'y avait pas allumé de feu, car les murs du conduit par où la fumée devait gagner l'extérieur étaient humides et tapissés de nitre.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

VIe dimanche après la Pentecôte

(S. Marc, VIII, 1-9)

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule de peuple qui n'avait pas de quoi manger, il appela ses disciples, et leur dit: J'ai pitié de ce peuple; car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont rien à manger; si je les renvoie à jeun chez eux, ils tomberont en défaillance en chemin, car plusieurs sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent: Comment pourrait-on, dans ce désert, trouver assez de pains pour donner à manger à tant de monde? Il leur demanda: Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils. Alors il ordonna au peuple de s'asseoir par terre; puis il prit les sept pains, rendit grâces à Dieu, les rompit, les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons; il les bénit et les fit aussi distribuer. Tous ceux qui étaient là mangèrent, et furent rassasiés: et on remporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés; or ils étaient au nombre d'environ quatre mille; et Jésus les renvoya

LES MIRACLES

Renan et Jean-Jacques Rousseau

C'est avec mon docteur, savant et bon médecin, qu'il me fallut ces jours derniers soutenir un siège en règle à propos des miracles.

Les faits merveilleux de Lourdes, le Jubilé des miracules l'avaient tout à fait mis en verve. Il est excellent homme, mais ne veut pas absolument qu'il y ait des miracles, et surtout il n'admet pas que la Sainte Vierge compromette la religion en guérissant les malades.

Ces braves praticiens se fâchent parce que le ciel déconcerte les prévisions de leur art. Un peu plus, ils feraient un procès au bon Dieu, en réclamant le diplôme dont ils sont si fiers.

Dans les objections du docteur, il y avait deux choses: le miracle en général et les miracles de Lourdes en particulier. Notre conversation fut très longue. Je résume aujourd'hui ce qui regarde le miracle en général. Le reste viendra.

— J'admets bien les miracles de l'Evangile, me dit-il, et encore c'est bien fort tout cela!

Il me cita la parole de Renan: "La négation du surnatu-"rel (*lisez* du miracle) est de-"venue un dogme absolu pour "tout esprit cultivé."

Je lui répliquai:

— Mais, docteur, vous avez contre vous un de vos amis, pourtant, un libre-penseur: Jean-Jacques Rousseau. Il a écrit: "Dieu peut-il faire des "miracles, c'est-à-dire peut-il "déroger aux lois qu'il a éta-"blies? Cette question sérieu-"sement faite serait inique, si "elle n'était absurde. Ce serait "faire trop d'honneur à celui "qui la résoudrait négativement "que de le punir; il suffirait de "l'enfermer. Mais aussi quel "homme a jamais douté que "Dieu pût faire des miracles?"

D'ailleurs, procédons avec ordre.

Le miracle est un fait produit par Dieu en dehors de l'ordre établi et communément observé dans la nature.

Dès lors que le miracle exige l'intervention extraordinaire de Dieu, intervention par laquelle il manifeste sa puissance, on comprend sans peine qu'il est une preuve de la divinité de la religion. Si Dieu appuie la prédication de la religion sur des miracles, si Dieu, par le fait même, intervient visiblement en sa faveur, cette religion est vraie puisque Dieu ne peut nous tromper.

En cela, tout le monde est d'accord.

— Mais, dit le docteur, Dieu ne peut faire de miracle. S'il peut en produire, il est impossible de le constater. Ne m'en parlez donc plus.

Ces affirmations si catégoriques méritaient de solides réponses, les voici:

Dieu peut faire des miracles

— N'est-il pas vrai qu'il est du droit de celui qui a établi les lois physiques de les modifier à son gré? C'est Dieu qui a créé le soleil, c'est lui qui a tracé l'orbite que cet astre doit parcourir. Pourquoi, si sa sagesse le demande, ne pourrait-il modifier le cours du soleil ou suspendre ses effets?

Dieu a créé l'oeil de l'homme et ses autres organes. Pourquoi, si cet oeil est blessé, Dieu ne pourrait-il le refaire ou le rétablir? Qui peut plus peut moins. Il faut moins de puissance pour guérir que pour créer. Pourquoi Dieu ne pourrait-il guérir un aveugle et lui rendre la vue? Faut-il donc absolument la permission de la Faculté?

Non, cela n'est pas impossible. Une force plus puissante peut annuler une force inférieure. La force de mon bras qui soulève la pierre annule la force de la pesanteur qui la fait retomber vers la terre. Et Dieu n'aurait pas la force voulue d'arrêter et de maîtriser les forces de la nature?

Ne dites pas: ce serait du désordre

Il y a désordre quand on agit contre la volonté de l'ordonnateur et contre le plan qu'il a prévu et dressé. Or, le miracle entre dans ce plan, précisément comme manifestation de la puissance de Dieu.

Dieu est grand, sans doute, quand il crée les océans et leurs majestueuses tempêtes. Il est plus grand encore et se montre le maître de la nature quand le Christ, assis sur la barque, apaise d'un mot les flots soulevés. Si sa sagesse et sa puissance éclatent dans l'oeuvre de la création, sa puissance et sa bonté se manifestent bien davantage quand il commande à la mort et lui fait restituer sa proie.

On peut constater les miracles

— Au moins, on ne peut constater les miracles, ajouta le docteur, et là vous n'aurez rien à me répondre.

— Comment, on ne peut les constater! Mais le miracle est un fait palpable que l'on peut voir de ses yeux. Quoi de plus simple que cette constatation? Voici un malade aveugle, bien aveugle, la médecine l'a reconnu, l'a déclaré incurable. Il recouvre subitement la vue. Est-il difficile de savoir par des témoins nombreux et dignes de foi qu'un tel a été aveugle jusqu'à telle date, qu'aujourd'hui il y voit très clair?

Michel qui mendie à la porte de l'église est aveugle depuis vingt ans. Qui en doute?

Ceci n'est pas la difficulté. Mais il faut constater que le fait est bien une dérogation aux lois de la nature, un fait dont Dieu seul puisse être l'auteur. Or, cela est impossible. Pour cela, il faudrait connaître toutes les lois de la nature. Et les découvertes merveilleuses, les progrès que fait la science, nous font bien voir qu'elle a une puissance que nous ignorons encore. Si nos aïeux revenaient au monde aujourd'hui, nous les éblouirions avec nos télégraphes, nos chemins de fer, nos automobiles, notre lumière électrique, nos téléphones...

Le docteur s'échauffait, visiblement enthousiasmé d'une si belle tirade.

— Halte là, docteur, rien de plus simple. Il n'est pas nécessaire de savoir tous les secrets de la nature pour constater un miracle, il suffit tout simplement de constater que tel effet ne peut être produit par les forces de la nature.

Exemple: Notre-Seigneur Jésus-Christ a ressuscité Lazare mort depuis quatre jours. Pour constater ce miracle de la résurrection d'un mort, il suffit que je sache qu'il n'y a pas de loi physique, pas de force de la nature qui fasse ressusciter les morts. Vous qui êtes au courant de toutes les découvertes modernes, en connaissez-vous? Non. Et il est bien certain que la science n'arrivera jamais à ce résultat.

Un aveugle, dont l'oeil a été brûlé par le feu, par exemple, recouvre subitement la vue en appliquant à son oeil quelques gouttes d'eau naturelle. Il n'est pas nécessaire d'être professeur à la Faculté de Paris pour savoir que l'eau naturelle ne rend pas la vue subitement.

Ajoutons ici une remarque importante; il peut y avoir des miracles douteux, c'est-à-dire des cas où la guérison pourrait être naturellement expliquée; mais ces faits ne sont jamais employés comme preuves de la religion. S'il y a des cas douteux, il en est des quantités dont l'évidence s'impose.

Hypnotisme et religion

— Soit! mais nous avons, dit le docteur, une explication désormais sans appel. C'est la suggestion. L'hypnotisme donne la clé de tout le merveilleux. Tout le monde connaît les expériences célèbres de Charcot.

— Sans doute, docteur, tout le monde les connaît, mais cela ne fait rien à la chose. Il y a une foule de miracles que la suggestion n'expliquera jamais.

La suggestion n'expliquera jamais la résurection des morts, par exemple. Vous devez reconnaître que là, elle est impuissante.

Sans doute, la suggestion produit des phénomènes nerveux très bizarres chez certaines organisations maladives... mais elle ne peut ni rendre la vue aux aveugles, ni l'ouie aux sourds, ni la parole aux muets.

Il y a de tout petits enfants aveugles guéris. Est-ce l'imagination? Non.

Je connais des malades qui travaillent tous les jours à s'imaginer; à s'autosuggestionner pour guérir et qui ne guérissent pas? Vous-même, pourquoi ne ressuscitez-vous pas nos morts? Pourquoi ne rendez-vous pas la vue aux aveugles? Allez chercher Michel, persuadez-lui qu'il y voit clair, y trouvera-t-il la vue?

Le docteur sourit.

— Au fond, dit-il, vous êtes dans le vrai, et je n'ai soulevé tant d'objections que pour discuter un peu.

J'ajoutai:

Conclusion

— Dieu tout-puissant est le maître de l'univers; il peut donc commander au monde physique et en être obéi. On a peur du surnaturel aujourd'hui et le surnaturel est partout. Il n'est pas plus difficile à Dieu de ressusciter un mort que de créer l'homme. Quant à constater le miracle, si cela est quelquefois difficile, il y a des cas innombrables où la chose est évidente. Cela suffit surabondamment pour démontrer la divinité de la religion.

La guérison de Marie Briffauld à Lourdes

Marie Briffault, de *Mont-Saint-Léger, arrondissement de Gray (Haute-Saône)*, était couchée depuis quatre ans dans les appareils et ne quittait pas le lit, atteinte d'une coxalgie suppurante, avec carie profonde de l'os. Ses souffrances étaient intolérables.

Par la plaie qui s'était formée autour de l'articulation, il était sorti une grande quantité de fragments d'os nevrosés; tout autour, un gonflement qui remontait dans le flanc et descendait dans toute la jambe. Les douleurs étaient si vives que la maladie ne permettait plus que de loin en loin qu'on lui lavât sa plaie. La suppuration qui n'était pas étanchée lui empoisonnait le sang.

"Pendant deux ans, dit-elle, j'avais la langue noire, la bouche sèche, et je vomissais tout ce que je buvais, car je ne prenais aucune nourriture solide.

"Un jour, on voulut me changer de linge, mon dos et ma jambe étaient collés après la gouttière, il fallut m'arracher la peau pour me soulever; j'étais tout en sang.

"Au mois de mai 1892, mon grand-père allait mourir, il m'appelait pour me voir une dernière fois, je voulus essayer de m'asseoir pour l'apercevoir par la porte entr'ouverte dans la chambre d'en face, jamais je n'ai pu le faire.

"Les médecins cessèrent peu à peu leurs visites. Ils avaient déclaré que je ne guérirais pas et que la mort ne tarderait pas à venir."

Marie Briffault s'est préparée pendant un an au pèlerinage de Lourdes, offrant ses souffrances et ses prières dans ce but.

"Une quinzaine de jours avant le départ, voyant qu'il était impossible de me transporte dans ma gouttière, on me fit faire cette caisse. La première fois que j'y entrai, j'eus bien peur, je me figurais être dans un cercueil, et l'on disait autour de moi qu'elle me servirait pour cet usage avant d'arriver à Lourdes ou pour en revenir.

"Au moment du départ, j'entendais de ma fenêtre tous les voisins qui disaient: "Elle est folle de partir, elle mourra en route."

"Le voyage si long (1200 kilomètres) fut affreusement pénible; mes souffrances étaient horribles je me détournais pour cacher mes larmes, et j'étais obligée de soulever ma couverture, ne pouvant supporter qu'elle me touchât la jambe.

"A Lourdes, j'ai eu réellement peur de mourir sans revoir les miens.

"Mlle Raphaël, directrice de la salle Saint-Camille, voulut voir ma jambe; elle était dans un tel état qu'elle eut peur en me découvrant. Elle m'a embrassée en me disant: "Pauvre "enfant, pourrez-vous aller jus-"qu'à la Grotte? C'est bien loin "pour vous."

"Cependant, on m'emporte, on me place au milieu des malades. Je n'ai que la force de réciter un *Ave Maria*. Je ne songe même pas à demander ma guérison."

Ni le premier bain dans la piscine, ni la procession qu'elle rencontre sur son chemin n'ont d'influence sur son état. Le lendemain, on la porte une seconde fois dans la piscine.

"On me soulève avec des bandes, pour me mettre sur un drap et me descendre dans l'eau. On n'osait pas me toucher.

"Ce que j'ai souffert en ce moment est indicible. Il me semblait que ma jambe se disloquait.

"A peine dans l'eau, je ne bouge plus. Les douleurs cessent. Ma jambe n'est plus lourde; il me semble qu'on m'a enlevé un poids énorme qui m'écrasait.

"On me dépose sur la pierre, je reste là immobile, les yeux à demi-fermés, on me croit morte.

"Mais aussitôt: "Je suis guérie!" dis-je aux dames qui m'assistaient.

"Les baigneuses relèvent mon peignoir, me mettent debout, m'examinent.

"Plus de plaie; la jambe n'est plus noire, plus enflée, on la touche sans provoquer aucune douleur... J'étais guérie!

"Les dames décident de taire ma guérison. Je suis trop faible, disent-elles, la foule voudrait me voir, je pourrais m'évanouir. On me remet dans ma caisse, on me porte à la Grotte, à la procession. Là, je me suis redressée dans ma caisse, j'ai voulu me précipiter devant le Saint-Sacrement. On m'a retenue, je n'étais pas habillée. Depuis longtemps, je ne portais plus de vêtement. A l'hôpital, la soeur de M. le curé m'a prêté une jupe et j'ai fait mes premiers pas, appuyée sur les brancardiers. J'étais bien guérie, je ne savais plus marcher.

"Je ne pouvais m'habituer à ne plus souffrir et je pensais: "Si c'était un médecin qui m'eût guérie, je le payerais, je serais quitte; mais comment m'acquitter envers la Sainte Vierge?"

La guérison de Marie Briffault, survenue au mois de septembre 1893, n'a été publiée qu'au mois de septembre 1894, après son second pèlerinage à Lourdes. Dans l'espace d'un an, elle avait gagné 38 livres dans son poids. Sa démarche est aisée, et cependant la tête entière de l'os a été éliminée.

Nous défions qui que ce soit d'expliquer cette guérison par un système quelconque de suggestion, d'hystérie ou de nerfs.

Nous avons donné l'adresse de Marie Briffault. Tout médecin peut aller aux renseignements au bureau des constatations de Lourdes et étudier dans le détail la maladie et la guérison.

"Chacun devine sans peine combien sont longues, pour le prisonnier, les heures de la captivité. N'ignorant pas que la fuite m'était impossible, entouré comme je l'étais, je cherchai à distraire autant que possible mon esprit.

"Mais à quoi pouvais-je m'employer? Je n'avais rien pour m'occuper.

"C'est ainsi que, machinalement, sans idée arrêtée, je grattai, avec un clou arraché à mon soulier, le soufre avec lequel une barre destinée à soutenir le manteau de la cheminée avait été scellée.

"Quand ce travail m'eut suffisamment énervé, je reportai ma patience ailleurs, et m'occupai à râcler le nitre sur les murailles.

"Lorsque j'eus deux petits tas de poudre de différentes couleurs, il me vint l'enfantine fantaisie de les mélanger à la poussière de charbon qui criait incessamment sous mes talons.

"En effet, usant à cela une partie de ma ration d'eau, je les amalgamai ensemble, de façon à former une pâte avec laquelle mon intention était de modeler une figure quelconque. Mais le mélange n'était pas bien proportionné ou ces différentes matières ne pouvaient s'allier ensemble; car, lorsque la pâte fut sèche, elle s'éparpilla en granules.

"Comme j'allais la ramasser pour tenter un meilleur mélange, le soldat spécialement chargé de ma personne arriva faire sa ronde du soir, et voyant, sur les carreaux du sol, le petit tas de poussière, il en approcha sa torche pour constater si ce n'était pas là un trou pratiqué pour une évasion; mais soudain...

— Soudain? interrompit Mario Montfalcone, dont les lèvres s'agitaient depuis un instant, soudain un fracas terrible retentit, et vous vous vites entouré de flammes.

— Qui vous l'a dit? interrogea le bandit stupéfait.

— La science!"

Tout en prononçant cela d'une voix grave, Mario avait été tirer une petite boîte de fer de l'armoire-bibliothèque contenant la collection complète des pierres. Il l'ouvrit, et, versant sur la table quelques grains d'une poudre qu'elle contenait:

"Voici la poussière de feu que le hasard t'a fait rencontrer," dit-il.

Et comme El Démonio considérait la poudre noire avec un sourire incrédule, il ajouta, en allant chercher dans le brasier une tige de métal qui y rougissait, et en la présentant au bandit:

"Essaye!"

L'incrédulité d'El Démonio était réelle, attendu qu'il ne se fit pas prier deux fois, et dirigea vers la table l'extrémité incandescente de la tige.

Une gerbe de flammes jaillit, éblouissante, faisant trembler les murs du laboratoire et remplissant la salle d'un nuage d'épaisse fumée.

El Démonio s'était rejeté en arrière d'un bond, et ses yeux agrandis ne quittaient pas le côté de la table noirci par le feu.

"Comment avez-vous appris à faire cela? demanda-t-il enfin.

— Dans ma découverte à moi, répondit Mario Montfalcone, le hasard n'est pour rien. D'après les données de Syrien Callinique, j'ai recherché et trouvé ce feu en mélangeant les substances selon toutes les règles de la science. Mais, dis-moi, quel a été l'effet produit par cette flamme sur les idées du soldat de ronde?

— Sur ses idées, je n'en sais rien, répliqua le bandit; mais je puis affirmer par contre que l'effet produit sur sa personne fut des moins agréables. Il était aveuglé et avait la barbe et les cheveux roussis. Cependant ceci m'importait peu, puisque, cerné comme je l'étais, il ne fallait pas songer à l'évasion. Au fait, reprit-il négligemment, pour quelles opérations l'alchimie se sert-elle de cette curieuse poudre?

— Pour aucune.

— Sérieusement cette trouvaille est inutile?

— Sérieusement.

— S'il en est ainsi, mon révérend, fit encore El Démonio, dont la face s'éclaira d'un mauvais sourire, il faudra m'apprendre à composer cette poussière de feu, et peut-être qu'à nous deux nous parviendrons à lui donner un emploi."

IV

Essai de projection

Le grand oeuvre avançait.

Toujours persuadé qu'en cinq centuplant la puissance de toutes les essences, il arriverait à composer la pierre philosophale, Mario Montfalcone avait calné les pierres, fondu les métaux et distillé tous les esprits qui devaient entrer dans sa composition.

Quoique un peu trop familier peut-être, El Démonio, qui depuis deux mois demeurait avec lui, se montrait ardent au travail et à l'étude.

Aussi, aidant chaque jour l'alchimiste dans ses préparations, était-il devenu très habile.

Les préparations étant terminées, Mario s'occupait activement de la fonte de la gigantesque cornue de bronze où devaient s'amalgamer toutes les substances.

Presque tous les fondeurs des environs l'avaient rebuté, les uns disant qu'ils ne pourraient faire une pareille pièce, les autres se refusant de travailler pour un sorcier sans même chercher d'excuses.

Enfin le moine avait mis la main sur un riche fondeur de Spolète, qui s'était engagé à couler cette énorme pièce d'un seul jet; et chaque jour il venait surveiller les ouvriers occupés à préparer la meule en terre glaise.

En ces heures d'absence, El Démonio restait seul au laboratoire et ne demeurait pas inactif, occupé qu'il était à construire le fourneau spécial sur lequel devait bouillir la cornue.

Une aventure extraordinaire et mystérieuse, qui vint jeter l'épouvante dans la ville, manqua d'interrompre subitement les travaux du maître et de l'élève.

Un soir que Mario Montfalcone était chez son fondeur, et qu'aucune lumière ne brillait aux meurtrières de la tour de Satan, dont la noire silhouette se découpait à angles brusques sur le ciel clair, les arbalétriers de la garde du duc Spinelli virent passer le jeune novice des franciscains qui hâtait sa marche en se dirigeant vers la tour.

Il portait la nourriture de Mario et était en retard.

Mais tout à coup les arbalétriers s'enfuirent épouvantés. A l'oeil d'enfer, éteint maintenant, et qui perçait d'un trou plus noir la sombre muraille de la tour du sorcier, ils avaient vu briller un éclair, en même temps qu'une détonnation retentissante, suivie d'un cri d'agonie.

Ce ne fut qu'au petit jour que les soldats du duc eurent le courage de revenir en cet endroit, où ils trouvèrent, couché la face contre terre, le cadavre du jeune franciscain, dont la main crispée tenait encore le panier aux provisions.

Le corps ne portait aucune blessure apparente.

Ce novice passait pour un jeune saint par la ville, et lorsqu'on eut ouvert sa robe pour le visiter, les plus incrédules furent forcés de convenir qu'il s'imposait des pénitences anormales.

En effet, son buste était couvert d'une cotte de mailles serrée et adhérente à la peau, dont quelques pointes d'acier, retournées en dedans, pénétraient dans la chair.

Or, au côté gauche de la poitrine, juste à la place du coeur, elle était percé d'un petit trou rond.

Pour trouer une cotte d'acier avec une précision semblable, il n'était ni épée, ni lance, ni masse d'armes. Cette régularité de perforation dénotait une force, inconnue et presque infernale.

Mise au fait des aventures de la nuit par des arbalétriers, la foule, qui s'était assemblée autour de ce cadavre, eut l'idée de faire payer du même coup toutes ses terreurs en anéantissant la demeure du sorcier.

Elle allait même mettre son projet à exécution, lorsqu'elle recula subitement, avec les sourds grognements d'un fauve blessé.

Une grosse charrette, trainée par huit chevaux, venait de paraître sur la route, et sur cette charrette, que suivaient Mario Montfalcone et dix compagnons fondeurs, se prélassait la gigantesque cornue de bronze fondue pendant la nuit.

Peut-être que la vue seule de l'alchimiste avait produit cette rapide reculade; peut-être aussi que l'aspect de cet instrument étrange était pour quelque chose dans ce changement de front.

Mario, étonné de voir cette multitude autour de sa maison, voulut connaître le motif de cette nouvelle exaltation.

Lorsqu'on lui eut conté l'événement de la nuit et montré le cadavre du jeune novice, il alla s'agenouiller près de ce dernier pour réciter une prière; puis, les larmes aux yeux, et tout prosterné qu'il était, il dit gravement, en étendant sa main droite au-dessus du mort:

"Vous auriez tort de me soupçonner, mes amis. J'aimais cet enfant plus que personne, et j'avais pour lui l'affection d'un père; aussi, sur le sang du Christ, mort pour nous tous, et sur la vie éternelle, en laquelle j'espère, je jure que je ne suis pour rien dans le meurtre de ce pauvre enfant."

Et comme la foule, peu disposée à le croire, gardait un silence accusateur, il reprit:

"Pourquoi douter de ma parole? Hier au soir, à l'heure où se passait ce que vous venez de me narrer, j'étais à la fonderie de maître Paolo Luidji, où j'ai travaillé jusqu'au jour. Demandez-le plutôt à ces compagnons.

— C'est vrai!" affirmèrent les fondeurs.

Sans plus s'occuper de ce que pensait ou ne pensait pas la foule, Mario, toujours agenouillé près du cadavre, se mit à examiner minutieusement la plaie de la poitrine, car on l'avait dépouillé de ses vêtements jusqu'à la ceinture.

Les habitants de Spolète, dominés par la curiosité qui entravait en partie leur colère, se pressèrent autour de lui.

(A suivre)

En quoi une fruitière diffère-t-elle d'un soulier trop étroit? — C'est qu'elle vend les oignons tandis que l'autre en donne.

LES EVENEMENTS

Des gens bien attrapés

Paris, 9. — On a présenté un projet de loi à la Chambre des députés pour imposer une taxe de quatre-vingt pour cent sur les profits réalisés par la location des fenêtres et des balcons lors des fêtes de la Victoire. Il y a eu beaucoup de discussion à ce sujet. Certains endroits bien situés sont loués 1,000 francs.

Une estrade qui peut contenir 500 personnes a été construite dans les jardins du duc de Massa, aux Champs-Elysées, à mi-chemin entre la Place de la Concorde et la Place de l'Etoile. La recette de la vente des sièges sera consacrée aux oeuvres de charité. Le prix d'admission dans les trois premières rangées sera de 1,500 francs.

On dit que le maréchal Joffre ne marchera pas à côté du maréchal Foch, comme on l'avait d'abord annoncé, mais qu'il aura un siège près du président Poincaré. Les Parisiens auraient aimé voir passer le vainqueur de la Marne sous l'Arc de Triomphe.

Ni l'un ni l'autre ne sont sympathiques

New-York, 9. — La ligue progressive d'Irlande s'est réunie hier soir au théâtre Lexington, dans le but de revendiquer la reconnaissance de la "république irlandaise". Les membres déployèrent dans la salle des drapeaux sinn feiners et des bannières aux légendes bien caractéristiques: "Vive de Valera! Vive le Sinn Fein!" et "L'Irlande est la pierre de touche de la sincérité de l'Amérique dans cette guerre!"

Les noms de Wilson et de Lloyd George déchainèrent une tempête de cris, de sifflements et de protestations, lorsqu'ils furent prononcés par les orateurs. M. Lindsay Crawford, rédacteur du *Statesman*, de Toronto, venait à peine de dire: "le président Wilson, en qui nous avons confiance", que des cris couvrirent sa voix: "Non! non! nous n'avons pas confiance en lui!"

Peter Golden souleva l'enthousiasme de l'assemblée lorsqu'il s'écria: "La cause de l'Irlande est trop sacrée pour être confiée à des politiciens dont les mains sont polluées et souillées. L'Irlande ne veut pas obtenir juste quelque chose, elle a quelque chose et s'il lui est enlevé ce ne sera point à vil prix.

"Quand une autre guerre éclatera, nous dirons: "Nous avons déjà sacrifié nos vies pour un mensonge et nous avons perdu, maintenant nous ne le ferons plus jamais!"

M. Crawford a souligné l'ampleur de la question irlandaise qui est devenue d'intérêt mondial; il a relaté comment l'Angleterre a exploité l'Irlande, sa première colonie pendant des siècles "afin de bâtir sur elle un empire économique et dominer le monde". "Dans une guerre, a-t-il ajouté, où 9,000,000 d'hommes ont trouvé la mort, il n'y a pas de place pour un empire dominateur dans ce vingtième siècle."

M. J.-C. Walsh, autrefois du *Herald*, de Montréal, aujourd'hui correspondant spécial de l'*America* à la conférence de la Paix, a parlé ensuite des conditions actuelles de l'Irlande. D'autres orateurs ont aussi traité du même sujet.

Des profits sans profiteurs L'efficacité en affaires compterait

Ottawa, 9. — Aux Communes, samedi soir, M. James Douglass, de Strathcona, au nom de M. George B. Nicholson, président, a présenté le rapport final du comité spécial nommé par la Chambre des Communes, pour s'enquérir sur le coût des vivres, de l'habillement, du combustible, etc., par tout le Canada. Le rapport déclare que les recherches du comité ne sont pas aussi étendues qu'il l'aurait voulu, mais ils n'ont pas pu disposer du temps suffisant. Une des questions qu'il n'a pas touchée se rapporte au revenu des habitations dans les centres industriels et les taux de revenu du capital.

Le comité ne prétend pas affirmer qu'il ne se rencontre aucun cas d'élévation exagérée de prix, ou de profits déraisonnables, mais croit cependant, ayant en vue les besoins demandés par le public, que la marge entre le prix actuel de production et ce que le consommateur paie est presque raisonnable.

Quant aux produits de la ferme, le rapport ajoute que le prix de production du boeuf, des bêtes à cornes, porcs, agneaux, des produits laitiers, etc., est de 100 à 115 pour cent plus grand qu'il était il y a cinq ans. Le comité considère la possibilité de remédier à cela en fixant un prix, ou en ordonnant l'embargo sur l'exportation de vivres. Après une minutieuse considération, le comité conclut que l'application de l'un ou l'autre de ces deux moyens pourraient amener un effet désastreux, parce que le moindre effort de la part du parlement ou du gouvernement dans le but de fixer les prix ou de réduire les prix de ventes, n'aurait pour effet que de compliquer la situation, pour la raison que cela tendrait à diminuer les sources d'approvisionnement, en dirigeant l'énergie productive de ceux actuellement engagés dans cette industrie, vers d'autres entreprises; d'un autre côté, la politique d'embargo serait allée contre les lois économiques."

Le comité déclare qu'il considère le prix actuel du blé comme un facteur notable dans le coût de la vie. Il ne dit pas si le prix fixé par le gouvernement durant les deux dernières années, était juste et honnête, mais considère que tant que le haut prix du blé subsistera, toutes les autres vivres continueront aussi à monter, la raison étant que le blé régularise, dans une large mesure, les prix des autres denrées de première nécessité. Passant aux prix exigés, le comité trouve que, malgré les cas isolés de profits exagérés, les affaires ont été conduites sur une marge de profits raisonnables.

"Dans les abattoirs et dans les maisons d'empaquetage, nous avons trouvé que ces compagnies ont fait beaucoup d'argent, mais c'est dû à l'efficacité de leur méthode, et non à cause de gros profits.

"Dans l'industrie meunière, nous trouvons les mêmes conditions. La marge entre les dépenses et les profits n'est que de 1-5 de sou sur une livre de farine. Pour le beurre, le comité découvre que les crémeries prennent leur crème des fermiers et manufacturent le beurre à un prix de 3 sous 3-4 par livre. Il y eut de plus des enquêtes sur la question du marché et on ne trouva rien au sujet de gros profits.

Le rapport parle de l'enquête faite sur les prix de vente et déclare que de trop hauts prix ne sont demandés que dans des cas isolés seulement. Il fait aussi remarquer que le public consommateur a en son pouvoir de baisser le coût de 5 à 15 pour cent en achetant des produits moins chers et en se contentant d'un service moins dispendieux. Les livraisons coûteuses et fréquentes sont mentionnées comme augmentant le coût de la vie.

"On ne peut dire," remarque le rapport, "que le prix maximum est fixé. Tout prouve que les prix varient selon les circonstances. Les prix monteront plus haut, resteront tels quels, ou baisseront, et ne peuvent être fixés."

Au sujet de la question des fusions, le comité trouve qu'il y a eu beaucoup de mouillage, et une augmentation dans les prix a permis aux coopérations de faire de gros profits. Pendant que les profits étaient inévitables à cause de l'augmentation de valeur des parts, et justifiables en prévision de la dépréciation attendue de la valeur des parts, il reste certain, dit le rapport, que dans divers commerces, les profits ont été énormes et exigent que le gouvernement s'enquiert de la situation.

"Des cas individuels de profits exorbitants ont été trouvés", dit le rapport. "Mais ils ne sont pas plus nombreux ou plus excessifs que durant la paix. Dans certains cas ceci est dû aux commandes de guerre, dans d'autres, à la spéculation et à l'efficacité."

En plus de la formation d'une commission du commerce, recommandée par le comité celui-ci suggère d'autres remèdes pour les conditions existantes.

La question de l'achat et de la distribution coopérative devrait être attentivement suivie. Les gens devraient revenir dans l'industrie productive le plus tôt possible. Le besoin d'unir les efforts pour la perte des cinq dernières années. Le rapport se termine avec la déclaration que dans le dernier examen de la situation, la solution de tout le problème reste entre les mains de la bonne volonté du peuple canadien de saisir et d'utiliser toutes les chances possibles.

LE PROCES DU KAISER

La peine capitale

Londres, 9. — On dit que le tribunal créé pour juger l'ex-kaiser aura des pouvoirs très étendus et qu'il pourra même imposer la peine de mort ou toute autre sentence selon la preuve qui sera faite devant lui. Jusqu'à présent on ignore qui composera ce tribunal, mais on pense que chaque pays choisira le chef de sa hiérarchie judiciaire, par exemple le lord-juge en chef pour l'Angleterre, le président de la Cour de cassation pour la France et le juge en chef de la Cour suprême pour les Etats-Unis. Depuis quelques jours, les puissances alliées ont communiqué avec la Hollande au sujet de l'extradition du kaiser. Tous les pays qui ont fait la guerre à l'Allemagne se joindront pour demander l'extradition de l'empereur. Le gouvernement hollandais proteste contre cette violation du droit d'asile, mais il ne semble pas qu'il puisse se dérober à une telle demande. Il livrera le monarque déchu, mais il déclarera ne céder que devant la force supérieure.

Quant aux autres personnes accusées de crime contre l'humanité, elles seront livrées aux pays dans lesquels les crimes dont on les accuse ont été commis. Leur jugement aura lieu aussitôt après la ratification des traités. Les meurtriers du capitaine Fryatt et d'Edith Cavelle arriveront à Londres sous peu. Les auteurs des crimes commis par les sous-marins seront aussi jugés. On dit que ces crimes ayant été commis par des officiers, les coupables comparaîtront devant des cours martiales. Les prisonniers auront droit d'avoir un avocat et d'appeler tous les témoins qu'ils désireront.

La nouvelle du procès du kaiser a soulevé un intense intérêt ici. Les gens se perdent en conjectures sur l'endroit de l'emprisonnement et du procès. L'ex-empereur sera interné à la Tour de Londres mais on ajoute que la détention pourrait bien avoir lieu en dehors de la capitale. Le procès s'instruira à Westminster qui a vu déjà des procès célèbres, dont celui de Charles Ier. La salle de banquet de Whitehall à travers laquelle Charles Ier passa pour se rendre à l'échafaud ne pourrait pas accommoder tous les fonctionnaires du tribunal. C'est aujourd'hui un musée militaire et il faudrait en enlever tous les trophées. Il est peu probable que le procès s'instruise dans les salles des cours criminelles et civiles de Londres, car les causes seraient par trop retardées.

Comme membres du tribunal on parle de lord Reading et de lord Birkenhead; mais les travaux légaux de lord Summer à Paris semblent rendre son choix possible. Il n'y a rien d'officiel. Les Etats-Unis délégueront probablement le juge en chef White. L'ex-kaiser aura le droit d'avoir un avocat allemand et s'il le désire un avocat anglais. Sir Gordon Hewart, procureur général d'Angleterre, occupera probablement pour la poursuite.

La Haye, 9. — La presse hollandaise est unanime dans ses protestations contre la demande des puissances alliées. Le gouvernement de la Hollande considère que le monarque est libre d'aller où il veut. Le *Handelsblad* opine que si la ligue des nations demande de livrer les Hohenzollern le gouvernement hollandais peut les bannir parce qu'ils n'ont pas de passeports mais que les crimes dont on les accuse dans le traité de paix ne sauraient justifier l'extradition.

Le *Telegraaf*, citant les lois hollandaises de l'extradition, déclare que le kaiser pourrait être jugé à huis clos à sa résidence temporaire. Ce journal déclare que le gouvernement hollandais étayera sa conduite sur les lois hollandaises.

Transaction peu ordinaire

Londres, 9. — Leonard J. Martin, un jeune commerçant anglais qui s'occupe de machines agricoles, a acheté du gouvernement anglais pour une valeur de $20,000,000, environ quarante millions de verges de toile qui devaient être employées à la construction des aéroplanes. Il ne connait rien du commerce de la toile, mais il fait cet achat dans un but de spéculation.

"J'ai fait cet achat avant tout autre, dit-il parce que j'ai offert un prix plus élevé que tout autre. J'étais tenté par la magnitude de cette transaction qui me semble promettre beaucoup de profits."

Le matériel que Martin contrôle représente l'approvisionnement pendant trois ans. Il compte sur un profit de $5,000,000. Sur ce montant une somme de $2,000,000 devra aller au trésor anglais comme profit excessif, et $1,250,000 comme taxe.

Cette toile était en vente par le gouvernement anglais depuis janvier dernier. Les fabricants de cette toile pensaient pouvoir faire des profits exorbitants et, après avoir fabriqué cette toile pour le gouvernement à 40 et 75 sous la verge, ils lui offrirent de la reprendre à sept sous la verge. Plus tard ils offrirent 25 sous et ils avaient alors l'intention de la revendre au public à 60 sous.

Martin déclare qu'il a acheté cette toile pour à peu près le double du prix qu'en offraient les fabricants.

Les incendies reprennent dans Ontario-Nord

Cobalt, 11. — Les feux de forêts ont donné quelques jours de répit aux colons du nord, après les pluies de vendredi dernier, mais hier une fumée opaque commençait de nouveau à emplir l'atmosphère.

Dans le district Elk Lake où passe le chemin de fer Témiscamingue et Ontario Nord, et où la pluie n'a pas été abondante, la situation est encore très sérieuse, et des nouvelles reçues d'Earlton disent que c'est une lutte continuelle contre le feu pour préserver de la destruction les granges des colons.

Un caveau construit à trois pieds sous terre a été détruit. On ne rapporte pas que les bâtisses aient été brulées, quoiqu'en plusieurs endroits le feu fut à une vingtaine de pieds des granges et des maisons.

On rapporte que les forêts brulent le long de la ligne principale du chemin de fer à l'est de Elk Lake et des nouvelles reçues d'Englehart disent que d'épais nuages de fumée sont visibles à différents endroits.

Les deux feux en arrière d'Haileybury ont recommencé à flamber, mais on ne rapporte point de dommages jusqu'ici. On désire ardemment de la pluie dans ces régions.

Désagréable aventure

Toronto, 10. — Un incident malheureux quoique très comique est arrivé hier matin le long du Quai sur la rue Yonge. Il y avait d'abord eu un mariage. L'époux, M. Carl Scholtz, d'Utika, New-York, semblait être de constitution très nerveuse. La mariée, née Mlle Minje Peterson, de Toronto, semblait mieux se posséder. Toujours est-il que le voyage de noces était projeté et qu'ils devaient partir tous deux pour un voyage à Buffalo et de là à Utica.

Le marié était perché sur le bord du quai et fumait une cigarette lorsque le navire fit entendre un violent coup de sifflet. C'en était trop pour les nerfs de M. Scholtz, et il fit le plongeon dans la baie, après avoir essayé vainement de se retenir.

Les cris de la mariée et des amis du malheureux attirèrent les sauveteurs qui repêchèrent en un clin d'oeil l'infortuné marié. La lune de miel fut remise au prochain départ du navire qui avait lieu dans l'après-midi.

Sir Thomas White démissionnera

Ottawa, 10. — Sir Thomas White, ministre des Finances dans le gouvernement Borden, a décidé de se retirer du cabinet lorsque Sir Robert Borden sera capable de lui trouver un successeur. Il donne pour raison que ses intérêts privés sont trop pressants et prennent tout son temps.

Cette nouvelle, rendue publique hier soir, confirme les rumeurs qui circulaient depuis longtemps dans les cercles politiques. On savait que ses intérêts privés réclamaient le meilleur de son temps, mais on avait essayé de le persuader à ne pas se retirer et on croyait qu'il ne le ferait pas avant l'an prochain.

Sir Thomas White prit une part prédominante dans la campagne de 1911 contre la réciprocité alors que le gouvernement Laurier fut défait; il fit partie du nouveau ministère Borden comme ministre des Finances, position qu'il a toujours occupé depuis. On lui concède qu'il eut beaucoup de succès comme ministre des Finances.

Il réussit à lever plusieurs emprunts et pendant les absences du Premier Ministre il le remplaça avantageusement. Sa décision finale de se retirer a été annoncée après la fin de la session, et plusieurs considèrent que c'est une grande perte pour le cabinet.

Quoique les problèmes financiers durant l'administration de sir Thomas furent considérables, ceux qui doivent se présenter dans le futur ne sont pas moins compliqués, et celui qui lui succèdera aura une tâche très importante à entreprendre.

On s'attend à une autre démission que l'on annonce comme très prochaine.

C'est l'armée anglaise qui a gagné la guerre

Londres, 9. — Le Feld Maréchal Haig, recevant le droit de cité à Newcastle, a réfuté la tendance que l'on semble avoir à compter pour peu de choses le travail de l'armée anglaise durant la guerre.

"Il est juste de parler de nos alliés," dit-il, "mais c'est l'armée anglaise qui a gagné la guerre; ce sont les Anglais qui supportèrent le contre-coup de la lutte durant les deux dernières années. J'espère que tous se rendront compte de ce fait et resteront fidèles à ceux qui ont combattu et souffert ainsi qu'à leurs familles."

Traitement spécial pour les riches prisonniers

Winnipeg, 9. Lundi dernier se poursuivait à la cour d'assises de Winnipeg le procès d'Albert Johnson, un prisonnier accusé de meurtre sur la personne d'un des gardiens du pénitencier de Stony Mountain, M. Anton Fiedeburg.

Au cours du procès, un autre gardien, M. Graham, a déclaré pendant un contre-interrogatoire très serré, que l'on avait accordé un traitement adouci au prisonnier Thomas Kelly, riche contracteur pour la construction des édifices du parlement. Le gardien Graham a déclaré avoir agi ainsi d'après des ordres venus du ministère de la Justice.

Après l'attaque faite contre Fiedeburg, le gardien Graham imposa une discipline très rigoureuse au prisonnier Johnson, selon la loi des pénitenciers. Le prisonnier n'eut que du pain et de l'eau à manger pendant 21 repas consécutifs, et, pendant les heures de travail, pratiquement durant 9 jours, il dut se tenir à la porte de sa cellule avant les mains aux grilles.

Au cours du contre-interrogatoire au sujet du traitement infligé à Thomas Kelly, le gardien dit: "Je n'avais rien à faire au sujet de son traitement. Je traite tous les prisonniers de la même manière, à moins que je ne reçoive des ordres d'Ottawa."

Il admit que Kelly ne fut jamais placé dans une cellule, qu'il n'eut pas les cheveux taillés à la mode des prisonniers et qu'il ne revêtit pas l'habit du pénitencier. Le gardien ajouta avec emphase que tout ceci se fit d'après les instructions précises reçues du ministère de la Justice à Ottawa.

1,100 tonneaux de whiskey

Windsor, Ont., 12. — Quand le navire Lake Norden leva l'ancre à Walkerville aujourd'hui en route pour Glasgow, il avait à bord 1100 tonneaux de whiskey Hiram Walker.

Ceci n'est qu'une partie des envois qui doivent être faits vers l'Ecosse, les lois de tempérance du Canada ayant forcé la compagnie à se trouver des clients de l'autre côté de l'Océan.

La valeur de la consignation actuelle est évaluée à plus de $1,000,000.

Prochaine convention libérale

Ottawa, 12. — On s'attend à ce que plus de dix-huit cents délégués assistent à la grande convention libérale qui doit avoir lieu au mois d'août, à la salle Howick. On est à préparer cette salle à recevoir les délégués.

Il y aura un restaurant sur la place et 600 lits temporaires peuvent être installés si c'est nécessaire. Une bâtisse spéciale sera aussi mise à la disposition des dames déléguées.

De chaque district électoral il y aura six délégués, trois délégués proprement dits et trois substituts, qui tous ont le droit d'assister à la convention.

A part des délégués des districts électoraux un député, un sénateur et un candidat défait aux élections de la circonscription seront admis à la convention. Il y aura en outre les délégations provinciales dont les membres seront choisis par les députés à la législature et les candidats défaits.



LA PLUS LOURDE TAXE

"Payons-la loyalement, mais n'en payons que le strict nécessaire."
(Mgr Laflèche.)

(Extrait d'un sermon prononcé lors de la fête de Saint-Jean-Baptiste, à Ottawa, le 25 juin 1866, par Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières.)

"Si la langue est le premier élément national, le premier devoir de tout citoyen est donc de la parler, de la respecter et de la conserver. Or, nous mettant, ici, la main sur la conscience, demandons-nous si nous avons toujours rempli fidèlement ce devoir sacré. N'est-il pas arrivé quelquefois que des hommes qui se glorifiaient de porter un nom canadien, ont, cependant, rougi de ce nom, l'ont travesti, et ont ainsi cherché à effacer le premier caractère national. Ils se donnaient néanmoins comme de grands amis de la nation. Cette conduite ne pouvait venir que d'une erreur grave, et de l'ignorance absolue des choses simples et naturelles que nous venons de dire.

Nous sommes, il est vrai, dans une situation particulière, placés au milieu de nationalités différentes. Nous devons assurément respecter les autres nations. Mais il se produit un fait regrettable: c'est qu'un grand nombre d'entre nous parlent trop la langue étrangère. Mes Frères, je ne vous dissimulerai en rien ma pensée; la plus lourde taxe que la conquête nous ait imposée, c'est la nécessité de parler la langue anglaise. Il est à propos, je l'avoue, que plusieurs sachent parler l'anglais, mais de cette taxe, ne payons que le strict nécessaire. Que les hommes d'affaires qui n'ont pas d'autres moyens de gagner leur vie, que les hommes publics qui sont obligés de discuter les intérêts de la nation avec nos compatriotes d'origine étrangère, l'apprennent, c'est bien. Mais faudra-t-il pour cela que toutes nos conversations et nos discussions se fassent dans la langue étrangère. J'ai assisté assez souvent à vos débats parlementaires, et je vous avoue franchement que j'ai été plusieurs fois profondément affligé d'entendre nos compatriotes s'exprimer presque toujours dans l'idiome étranger. La langue française a pourtant droit de cité dans nos Chambres. Les Anglais sont complaisants à nous enseigner leur langue. Pourquoi ne le serions-nous pas aussi? Pourquoi ne leur donnerions-nous pas des leçons de français comme ils nous donnent des leçons d'anglais? Tout Canadien, s'il aime son pays, à quelque degré de la hiérarchie sociale qu'il se trouve placé, parlera toujours le français, et ce ne sera que quand il s'y verra forcé qu'il emploiera la langue anglaise. S'il y a ici des hommes d'une origine étrangère, j'espère qu'ils ne trouveront pas mauvais que je conseille à mes compatriotes de les imiter. Voyez comme ils tiennent, eux, à leur langue. Est-ce que nous aimons mieux notre nationalité que ces hommes aiment la leur? Je le sais, cette concession que nous leur faisons si aisément est une suite de la politesse proverbiale que nous ont léguée nos pères; nous voulons leur épargner des moments d'ennui, et nous parlons leur langue. Mais cette politesse doit avoir ses limites, et ne pas aller trop loin.

Je le dis donc de nouveau, la plus lourde taxe que la conquête nous ait imposée, c'est la nécessité d'apprendre l'anglais. Payons-la loyalement, mais n'en payons que le strict nécessaire. Que notre langue soit toujours la première. Tenons à parler la première langue de l'Europe; et fortifions, chez nous, ce puissant lien national.

Il m'a été donné de voyager aux Etats-Unis. J'y ai rencontré des compatriotes qui m'ont accueilli avec hospitalité. J'ai adressé la parole en français aux petits enfants qui entouraient leur mère, et ils ne m'ont pas compris. Ah! mes Frères, pour un homme qui aime vraiment sa nation, que cette scène est vraiment poignante!

Combien de compatriotes aux Etats-Unis qui, après deux ou trois générations, auront perdu leur langue, peut-être leur foi, et n'auront plus de canadien que le nom, si même ils le conservent? Si nous voulons sincèrement le bien de la patrie, nous nous efforcerons toujours de détourner nos frères d'aller dans un pays où ils perdent si facilement le caractère national."

ANTICATHOLICISME DANS LA BOHEME

Un vent de réforme souffle

Depuis quelque temps, un vent de réforme souffle sur l'Eglise tchèque. Le mouvement socialiste et révolutionnaire qui semble avoir envahi une grande partie de l'Europe paraît s'être transmis aussi, malheureusement à quelques membres du clergé, surtout en Bohême. Les journaux du 7 février ont annoncé qu'une Assemblée composée de cinq cents ecclésiastiques a voté les résolutions suivantes qui ont été immédiatement télégraphiées à Rome: 1o les évêques doivent être élus par l'Assemblée du clergé et par la puissance civile; 2o dans les offices religieux, le latin sera remplacé par le tchèque; 3o le célibat ne sera plus obligatoire. Ces résolutions ont été également signées par 744 prêtres qui n'étaient pas présents à l'Assemblée.

Il fallait s'y atendre

Cette demande de réforme n'a pas surpris ceux qui étaient au courant de l'état d'esprit du clergé tchèque. Il ne faut pas s'exagérer l'importance de cette agitation; elle n'est pas répandue dans toutes les régions de la nouvelle république. Les Slovaques sont très religieux et ne s'occupent pas de réformer le catholicisme. En Moravie, la situation est également satisfaisante, sauf dans quelques centres industriels. C'est dans la Bohême proprement dite que l'esprit du clergé laisse le plus à désirer.

Le château-fort de la réforme

Il y a dans cette région beaucoup d'usines, et le socialisme antireligieux a fait des progrès dans quelques villes. De plus, les querelles continuelles entre Allemands et Tchèques et le mouvement schismatique connu sous le nom de "Los von Rom" (Séparons-nous de Rome), qui était surtout propagé par les pangermanistes, avaient troublé profondément le pays. Quelques prêtres en ont profité pour réclamer des réformes dans le catholicisme et la fondation d'une Eglise nationale tchèque. L'esprit de Jean Huss, ce précurseur du protestantisme, que beaucoup de Tchèques considèrent comme un héros national, semble malheureusement revivre dans ces projets audacieux.

Ses demandes

Le rapport de l'abbé Zaiadnika-Brodschko, publié le 23 janvier dernier, peut donner une idée du programme des réformateurs.

Ce mémoire est plein de récriminations contre les autorités ecclésiastiques, qu'on accuse de gouverner tyranniquement avec des procédés policiers. L'archevêque de Prague, en particulier, est très attaqué, et on le menace de lui appliquer le proverbe allemand: *"Gehst der nicht willig, so brauch ich gewalt!* Si tu ne pars pas de bon gré, nous emploierons la violence.". Il est possible que le gouvernement autrichien n'ait pas tenu suffisamment compte des demandes du clergé tchèque et qu'il ait parfois essayé de mettre l'influence de l'Eglise au service de la germanisation, mais s'il y a quelques changements à opérer, ils ne doivent pas s'accomplir par ces moyens révolutionnaires.

Pour obtenir plus facilement ce qu'ils désirent, les réformateurs demandent l'appui du gouvernement.

Parmi les couvents, on ne conservera que ceux qui s'occupent d'oeuvres de charité et de bienfaisance Les biens des églises serviront à former un fonds religieux pour l'entretien du clergé. Il n'y a pas à craindre, paraît-il, que le gouvernement ne cherche à appauvrir le clergé et à le prolétariser. On espère même recouvrer les propriétés confisquées autrefois à l'Eglise autrichienne par Joseph II!

Le tchèque

L'introduction du tchèque comme langue liturgique ne rencontrera aucune difficulté. Les réformateurs proposent d'accomplir ce dessein sans demander aucune autorisation, comme beaucoup de prêtres l'ont déjà fait. Cette tactique, employée aujourd'hui fréquemment par les hommes politiques et les diplomates, doit être pratiquée par le clergé. Rome sera obligée de s'accommoder du fait accompli, pensent-ils.

La crémation

Une fois lancés dans la voie des réformes, les novateurs ne s'arrêtent plus. Ils demandent l'autorisation de porter la barbe et de ne plus dire le Bréviaire, le contrôle des lettres pastorales par les Consistoires épiscopaux, la démocratisation des évêques, quelques changements dans le costumes liturgique, enfin l'autorisation de la crémation. Ils affirment que ni l'Ecriture Sainte ni la Tradition ne s'opposent à ce qu'on brûle les cadavres, mais ils oublient de dire que les ennemis de l'Eglise ont surtout propagé cette idée par haine de la religion, et ils ne montrent pas assez les inconvénients de ce système.

Les réformateurs se posent en défenseurs de l'indépendance du Saint-Siège et ils demandent qu'on fasse des quêtes partout, afin que le Pape ne dépende pas des puissances et ne soit pas influencé par des éléments étrangers. De cette manière, assurent-ils, on ne verrait jamais se renouveler les tristes événements de a guerre, et le Pape, au lieu de garder le silence, pourrait protester sans crainte.

Contre le célibat

Mais la question la plus importante, au sujet de laquelle on accumule tous les arguments possibles tirés de l'histoire, de la Bible et de l'anthropologie, c'est le célibat ecclésiastique. Les novateurs tchèques voudraient qu'il cesse d'être obligatoire, et ils menacent de se séparer de l'Eglise si le Pape ne cède pas. Les sophismes dont ils se servent ne convaincront personne. Il est bien vrai que le célibat est une question de discipline ecclésiastique, et non un article de foi. Dans certaines Eglises slaves, et en particulier chez les trois millions de Ruthènes catholiques qui habitent la partie orientale de la Pologne autrichiene, le célibat est resté pour les prêtres un conseil et non un ordre.

Mais les âmes vraiment chrétiennes voient bien les inconvénients de cet état de choses. Le petit nombre des religieux et des prêtres non mariés est une cause de faiblesse pour les Ruthènes. Mgr Szeptycki, archevêque de Léopol (ou Lemberg) qui est actuellement le prélat le plus en vue chez les Ruthènes, a bien remarqué ce défaut. Cet évêque s'est occupé avec beaucoup de zèle de la conversion des Russes, surtout dans la nouvelle république ukrainienne. Ses efforts n'ont pas été infructueux, mais n'ont pas donné tous les résultats qu'on attendait.

Pour mieux assurer le succès de sa mission, Mgr Szeptycki vient de décider récemment que la moitié des places disponibles dans son Grand Séminaire seraient réservées aux candidats ecclésiastiques qui s'engageraient à pratiquer les conseils évangéliques et renonceraient au mariage. Cette décision importante devrait ouvrir les yeux aux réformateurs tchèques.

Le souvenir de Jean Huss

On demande enfin la revision du procès de Jean Huss, ce précurseur du protestantisme qui fut condamné comme hérétique par le Concile de Constance et mourut sur le bûcher. Beaucoup de Tchèques le considèrent comme un héros national. Ils oublient ses erreurs doctrinales pour ne voir que le défenseur de la langue bohême et l'adversaire des Allemands Les erreurs des hussites semblent malheureusement revivre dans une partie du clergé et on les retrouve facilement dans le mémoire de l'abbé Zahradnika. Comme Jean Huss, les novateurs actuels prétendent n'avoir en vue que le bien de l'Eglise. Ils assurent que le Pape connait bien la situation en Bohême, qu'il sait ce que valent les Tchèques et quels sont ceux qui se sont rendus coupables à leur égard, et qu'il accordera les réformes.

Il faudrait être bien naïf pour croire que l'introduction de ces nouveautés, diminuera l'anticléricalisme des socialistes. La plupart d'entre elles existent en Russie, et cela n'a pas empêché les socialistes de fusiller un grand nombre de popes. C'est par la pratique des conseils évangéliques que s'opérera la renaissance de l'Eglise tchèque.

Culture du choux

Le chou vient, avec succès dans toutes les parties du Canada depuis la région la plus au sud de l'Ontario jusqu'à Dawson City et jusqu'aux rivages de l'Atlantique. Mais c'est sous une température relativement fraiche qu'il se développe le mieux. Dans les parties les plus chaudes de notre pays, le meilleur moyen de réussir dans cette culture est d'avoir une récolte précoce qui est en état d'être mise sur le marché avant la partie la plus sèche et la plus chaude de l'été, et une récolte tardive qui mûrit après que les chaleurs sont terminées. Le feuillet No 23 de la ferme expérimentale centrale, écrit par M. W.-T. Macoun horticulteur du Dominion, et que l'on peut se procurer au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, couvre la culture non seulement du chou, mais aussi du chou-fleur qui est également une récolte de temps frais. Parmi les variétés précoces de chou, le Hâtif de Wakefield est bien vu: le Tête de boule danois et le chou plat de Hollande sont appréciés également. Parmi les chouxfleurs le Nain hâtif Erfurt et le Boule de neige hâtif sont recommandés comme récolte d'été; tandis que le Gros chou d'Algers et le Walcheren sont les deux meilleurs pour l'automne.

Ces deux plantes, le chou et le chou-fleur, sont sujets aux attaques de la mouche du chou, dont la larve s'attaque aux racines. Ce feuillet recommande l'emploi de disques en papier feutre goudronné pour la tige de la jeune plante. On fend ce disque de papier du centre au bord et on l'insère autour de la tige de la plante.

LETTRE DE MGR RICE, EVEQUE DE BURLINGTON, POUR LE FRANCAIS

Un évêque anglo-américain qui fait énergiquement face à nos ennemis et dévoile leur hypocrisie. — Les avantages que le Vermont retire du français.

Une campagne violente a été faite, aux Etats-Unis, contre l'enseignement du français. On a même voulu mettre la main sur les écoles paroissiales et en arracher l'enseignement de la langue française. Après s'être attaqué aux écoles du Massachusetts et du New-Hampshire, nos ennemis ont tourné leurs batteries contre les écoles paroissiales du Vermont.

Mais là, comme ailleurs, ils ont rencontré d'énergiques, courageux et éloquents adversaires. Au tout premier rang s'est placé Mgr Rice, évêque de Burlington. Dès qu'il eut connaissance du projet de loi tendant à la suppression du français, il s'empressa de protester publiquement. Sa parole ne tomba pas en terre stérile, puisque la législature du Vermont fut prorogée sans plus s'occuper de son projet anti-français. Nous reproduisons en son entier la lettre de Mgr Rice. C'est un document d'un type un peu rare et qui ne peut que nous être d'un grand réconfort. Il place son auteur au rang des meilleurs amis de notre race et de la justice.

Mgr Rice avait adressé sa protestation à l'honorable Ira Lafleur, député à la législature du Vermont.

"Je ne vois pas quel bien pourait résulter de l'adoption du projet de loi No 81 dont le Sénat est actuellement saisi. En somme le seul élément que cette mesure semble viser est l'élément canadien-français.

"Au premier abord ce projet de loi a toute l'apparence d'une mesure patriotique; mais nous savons trop bien qu'il ne faut pas juger du patriotisme d'une chose à son apparence. Ce projet de loi n'est certes inspiré ni par le patriotisme, ni par l'intérêt que l'on porte à l'éducation, mais bien par le socialisme. Cette mesure enlève au père les droits essentiels qu'il a en ce qui touche l'éducation de son enfant, et permet à l'Etat de s'arroger un droit que le Créateur a donné aux parents seuls.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un grand nombre d'éducateurs aux Etats-Unis sont formés, d'une façon ou d'une autre, par des professeurs socialistes allemands; rien d'étonnant alors qu'ils s'efforcent de faire accepter par tout le monde de leurs doctrines pernicieuses. Après avoir vaincu l'Allemagne par la force des armes, nous sommes à la veille d'être conquis par le socialisme allemand, à moins que nous mettions un frein à ces apôtres du socialisme allemand déguisés en éducateurs américains. Cette mesure semble mettre en doute le patriotisme des élèves sortis des écoles françaises du Vermont; mais les champions de cette mesure pourraient-ils citer un seul cas où les élèves sortis de nos écoles françaises ne se sont pas montrés à la hauteur du plus pur patriotisme que cette guerre ait connu?

"Les écoles françaises du Vermont sont et ont toujours été un facteur très précieux dans le développement de ce pays. A maintes reprises, en parcourant chaque jour les listes de nos pertes, il m'a été donné de constater le rôle éminent et glorieux que jouèrent les élèves de nos écoles françaises, et combien de fois n'ai-je pas entendu certains de nos officiers raconter les services inappréciables et indispensables que ces mêmes élèves avaient rendus en France en qualité d'interprètes!

"Nous savons tous avec quel triste insuccès des langues étrangères ont été enseignées dans nos écoles de langue anglaise; l'état dépense annuellement des milliers et des milliers de dollars pour l'enseignement du français dans nos *High Schools*, mais sans résultats apparents. Si l'on s'en rapporte aux efforts qu'il fait pour faire enseigner le français, il semble que notre Etat estime qu'il serait à la fois utile et désirable qu'un bon nombre de nos citoyens parlassent la langue française; pourquoi alors adopter une mesure dont le but est d'empêcher les enfants d'origine française d'apprendre la langue de leurs parents?

"Les écoles françaises n'ont pas coûté un sou à l'Etat du Vermont, et cependant elles ont été très heureuses dans l'enseignement des langues anglaise et française à leurs élèves; tandis qu'au contraire l'enseignement du français dans les *High Schools* a déjà coûté des centaines de mille dollars et n'a nullement réussi.

"Les interprètes de l'armée américaine, les milliers de téléphonistes qui volontairement se mirent au service de leur pays, étaient, presque sans exception, des élèves de nos écoles françaises. Ces interprètes et ces téléphonistes devaient, entre autres choses, connaitre parfaitement les langues française et anglaise; or combien d'élèves sortis de nos *High Schools* et même de nos Collèges avaient la connaissance requise de ces langues? Bien peu, hélas! L'armée était obligée de compter presque entièrement et presque exclusivement sur les élèves de ces écoles que cette mesure, dite No 81, cherche à atteindre. A mon avis, c'est faire preuve d'une bien singulière inconséquence que de vouloir empêcher l'enseignement du français de la manière la plus pratique qui soit, à savoir, dans les écoles françaises et ne coûtant rien à l'Etat, et en même temps de dépenser, mais combien inutilement, hélas! des centaines de mille dollars à faire enseigner cette même langue française à nos jeunes gens des *High Schools*.

"Je ne suis pas d'origine française, mais j'ai vécu d'heureuses années en contact intime avec les Canadiens; je les connais bien, aussi je les aime et je les admire pour leurs hautes qualités. Aussi bien, au nom de l' "Américanisme" vrai, et du patriotisme sincère, j'élève ma voix pour protester contre cette manière ingrate et aveugle de traiter les loyaux Canadiens-français du Vermont.

"Respectueusement vôtre,

Joseph J. Rice,

Evêque de Burlington."

LES PRETRES EN POLOGNE

C'est une tradition

Il est de tradition en Pologne qu'il y ait quelques prêtres dans les assemblées électives. La religion et la nationalité ont toujours été très étroitement unies dans ce pays et les ecclésiastiques se sont montré constamment de dévoués défenseurs du polonisme. Dans les pays où les Polonais étaient plus ou moins combattus par le gouvernement, comme en Pologne allemande, en Pologne russe et en Russie occidentale, c'étaient les curés des paroisses qui contribuaient le plus au maintien de la langue et de la nationalité polonaises. Peu ambitieux, habitués à se contenter de peu, résistant plus facilement aux promesses gouvernementales, ils se montraient les serviteurs désintéressés des classes populaires, et le peuple les honorait de sa confiance.

Vingt-trois prêtres élus

Cette tradition s'est maintenue aux dernières élections: vingt-trois prêtres ont été élus. Le plus remarquable d'entre eux est certainement Mgr Teodorowicz, évêque arménien de Léopol (ou Lemberg). Les Arméniens de Galicie sont très peu nombreux et depuis longtemps polonisés. Ce minuscule diocèse ne donne pas trop de travail à son pasteur et Mgr Teodorowicz peut être député sans négliger ses devoirs d'état. Depuis longtemps, il est considéré comme un des meilleurs orateurs de la Pologne, et il prend souvent la parole dans les grandes cérémonies patriotiques. Pendant la guerre, il a prononcé plusieurs discours à Vienne à la Chambre haute, où il a revendiqué avec beaucoup d'énergie les droits de la Pologne. Ses protestations ont été si fermes qu'elles lui ont valu un rappel à l'ordre de la part du président de l'assemblée. Le prélat s'est défendu en disant qu'il n'avait nullement l'intention de manquer de respect au gouvernement et que peut-être, ne connaissant qu'imparfaitement la langue allemande, il avait mal exprimé sa pensée. En réalité, Mgr Teodorowicz est un homme de grande valeur, qui sait allier la prudence à la fermeté et ne dit que ce qu'il faut dire. Il a su concilier le loyalisme envers la dynastie des Habsbourgs et le dévouement qu'il devait témoigner à sa patrie polonaise. On peut être certain que ses interventions au Parlement polonais seront toujours très prudentes, et il faut se féliciter de son élection aussi bien au point de vue religieux qu'au point de vue patriotique.

La Galicie a envoyé trois autres prêtres au Parlement. L'un d'entre eux, qui appartient au diocèse de Tarnow, a organisé en Pologne autrichienne un parti populaire catholique qui est encouragé par certains évêques, en particulier par l'évêque Tarnow, et semble avoir des chances de succès. Il dispose de quelques journaux hebdomadaires très répandus et ses idées font des progrès dans la campagne. Aux dernières élections, quelques députés de ce parti ont été élus.

Dans l'ancienne Pologne russe, les prêtres députés ont été plus nombreux. Là aussi on essaye d'organiser sous d'autres noms un parti populaire catholique. Le nom de démocrate-chrétien semble plaire davantage à quelques catholiques de ce pays. Mais les doctrines sont à peu près les mêmes: donner satisfaction aux demandes de réforme démocratique dans ce qu'elles ont de légitime et s'opposer à la propagande radicale dans les campagnes.

Quelques paysans se laissent malheureusement entrainer non dans le parti socialiste, mais dans certains groupes radicaux à tendance démagogique. On a le regret de trouver de ce côté l'abbé Okon, un prêtre du diocèse de Przemysl, interdit par son évêque à cause de son agitation démagogique. Il a fondé un parti politique sans importance, mais il a malheureusement réussi à entrer au Parlement. Son influence n'a jamais été considérable et elle diminue de jour en jour.

Le clergé polonais, sagement guidé par les évêques, s'est conduit avec beaucoup de prudence, et il a contribué beaucoup par sa politique patriotique et sagement réformatrice à préserver le pays du danger bolcheviste qui le menaçait.

HOMMES D'UNE SEULE LANGUE

Nos ministres à Ottawa en piètre posture

Nos ministres fédéraux, faute de savoir le français, viennent de subir une nouvelle humiliation. A force de se rendre ridicules aux yeux de l'étranger, finiront-ils enfin par se rendre compte du tort qu'ils infligent à leur réputation et surtout à celle du pays? C'est à souhaiter, et en l'occurrence des motifs d'ordre pratique appuient ce souhait.

L'aventure date de la veille de la visite du président du Brésil, à Ottawa. Le personnage est important: il représente le plus vaste Etat de l'Amérique du Sud, avec lequel nous calculons établir des relations commerciales fort avantageuses. Il convient, étant donné son rang et les espoirs qu'on fonde au point de vue économique, de le recevoir comme il le mérite et comme l'exigent nos légitimes intérêts.

Qui se chargera de cette mission? Le ministre brésilien parle le portugais. Personne ne connaît cete langue dans les hautes sphères de la Capitale. Comment lui souhaiter la bienvenue sans avoir recours aux services plutôt gênants d'un interprète? C'est facile: l'homme d'Etat qui arrive du Congrès de la Paix, parle le français, comme le très grand nombre de ses compatriotes, comme la plupart des habitants de l'Amérique latine, qui se servent de cette langue dans les négociations diplomatiques comme dans les transactions commerciales. Le français? Oh! alors nous sommes en famille. Le Canada, heureux de son titre de pays bilingue, où le français et l'anglais prennent place au même rang, au premier, ne sera pas pris au dépourvu!

Mais ce titre, comme bien d'autres, chez nos ministres de la race supérieure, est faux. Que faire? On se consulte à la hâte. Pas un ministre de langue anglaise n'ose se risquer: ils savent bien dire un mot ou deux dans le parler du Québec; certains peuvent au besoin former une phrase de *Toronto French*, mais tenir une convertion avec un homme d'Etat de l'envergure de M. Pessoa est audessus de tous moyens. Nos parlementaires peuvent cultiver l'impudence entre eux, mais ils ont le bon esprit d'admettre qu'il est des choses qui ne se font pas devant la visite.

L'embarras est grand. Le personnel ministériel compte bien un représentant de la réserve du Québec; malheureusement, il est absent. On cherche "Si pour une fois, on avait recours à l'opposition: les députés de la race inférieure y sont en nombre, et tous ne sont-ils pas bilingues, en dépit de leurs écoles arriérées?" C'est ça. Et aussitôt le secrétaire d'Etat de se mettre en quête d'un Québecois. On frappe chez M. Lemieux. "Impossible, fait l'ancien ministre, des raisons tout à fait personnelles m'empêchent de prendre part à une réception publique." Vite on court chez M. Bureau. "Mille regrets, on m'attend chez moi; d'ailleurs, il ne convient pas que j'empiète sur vos prérogatives officielles." On se précipite chez M. Boivin. Il est vice-président de la Chambre, on le présentera comme tel, et de cette façon l'honneur du gouvernement sera sauf. Nouveau refus: le député de Shefford, évidemment peu flatté de se voir attribuer le rôle d'agent de liaison dans une manifestation où sa connaissance des deux langues devrait le mettre bien au-dessus des ministres ignorants actuellement en train de lui faire des mamours intéressées, est obligé lui aussi de partir pour son foyer.

Les choses en étaient là au moment où nous écrivons. On a fini par s'arranger sans doute, car si les ministres ignorent le français, il est par contre nombre de fonctionnaires, surtout les plus petits, qui, pour avoir fréquenté les mauvaises écoles bilingues, n'en sont pas moins aptes à soutenir devant un étranger, qu'il parle français ou anglais, l'honneur du Canada. Ayant failli à cette tâche, nos ministres devront, si la fierté n'est pas éteinte chez eux, s'appliquer dorénavant, sinon à s'instruire eux-mêmes, du moins à encourager partout la connaissance et la pratique des deux langues. Ils veulent reconstruire: Voilà un article à inscrire en tête de leur programme.

Luc Varennes.

—Le *Nationaliste*.

L'ACTION FRANCAISE

La livraison de l'*Action française* de juin débute par une rapide étude de M. Léon Mercier-Gouin sur Pierre Bédard, l'un des "précurseurs" que célèbre la revue. Elle donne ensuite le récit du dernier pèlerinage au Long-Sault et du dévoilement du monument Dollard, par M. l'abbé Olivier Maurault, un article de M. Omer Héroux, commentant deux discours importants de Mgr Béliveau et de Mgr Latulippe, un intéressant crayon de Mlle Marie-Claire Daveluy sur Jeanne Mance et la fondation de Montréal, la vivante chronique de Pierre Homier: A travers la vie courante, la vie de l'*Action française*, une chronique des livres où il est question de *Pour la défense de nos lois françaises*, de M. Antonio Perault, de *La naissance d'une race* et des *Rapaillages* de M. l'abbé Lionel Groulx, quatre projets de discours, tout pleins de pensées, pour la Saint-Jean-Baptiste et une partie documentaire qui reproduit intégralement le texte du discours prononcé au Long-Sault, au nom de l'*Action française*, par M. l'abbé Groulx. La revue annonce en même temps qu'elle lance un grand concours de propagande. Seize prix seront offerts: un de $25, un de $15, deux de $10, quatre de $5 et huit de $-.50, à ceux qui recueilleront, du 1er juillet au 31 août, le plus d'abonnements.

L'abonnement à l'*Action française* est d'une piastre par année. Bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.



CONTRAT POUR LA MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au Maître des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 8 août 1919, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat valable quatre ans, 12 fois par semaine, sur la route Carey Saint-Pierre-Jolys, à commencer selon le bon plaisir du Maître Général des Postes.

Des formules imprimées contenant de plus amples renseignements sur les conditions du contrat proposé et des blancs de soumission peuvent être obtenus au bureau de poste de Carey, Saint-Pierre-Jolys, et au bureau de l'inspecteur des postes.

H. H. PHINNEY,

Inspecteur des postes.

Winnipeg, Man., le 27 juin 1919.

52A—2,000-27-4-18.

VICTIME DE L'ONDE

M. Jean-Baptiste Leblanc, de Saint-Adolphe, dont la *Liberté* de mardi dernier a raconté la pénible noyade.

Soumissions Demandées

Des soumissions seront reçues jusqu'à vendredi soir, le 25 juillet courant, par le Secrétaire du District Scolaire de Saint-Louis, No. 964, pour la construction d'une école dans ce district. Les matériaux sont fournis, il ne s'agit que du travail.

Les plans et devis sont déposés chez le Secrétaire-Trésorier du District, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Les soumissionnaires devront fournir les garanties exigées par les commissaires. Les commissaires ne s'engagent à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

OVILA CAILLIER,

Secrétaire-Trésorier.

Notre-Dame de Lourdes, Man.,

7 juillet 1919.

LE ROLE DES DIRIGEABLES DANS LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE

Le R34, gros dirigeable anglais, vient de faire le voyage aller et retour entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Nos lecteurs liront avec profit cet article sur les dirigeables, emprunté à J'ai Vu:

Le départ a été donné et déjà les aviateurs américains sont arrivés en Europe. Il est permis malgré le succès de l'épreuve, de douter que l'exploit puisse se renouveler à coup sûr, "le plus lourd que l'air" ne disposant que d'un unique organe pour combattre la pesanteur, tandis que le "plus léger que l'air" doit sa tenue dans l'air à une masse de gaz comfortablement emprisonnée, les moteurs devant assurer seulement la progression.

Les Anglais, qui nous paraissent en la circonstance beaucoup plus pratiques que les Américains, se sont rappelé qu'une hirondelle ne fait pas le printemps et qu'un avion, fût-il parvenu à effectuer la traversée de l'Atlantique, ne résoudrait pas le problème des transports aériens. S'inspirant des résultats obtenus avant la guerre par les compagnies de navigation aérienne allemandes et surtout par les performances maritimes que leur flotte aéronautique a accomplies au-dessus de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique, ils n'ont pas hésité à admettre que la navigation aérienne sur les longues distances ne pouvait être assurée que par les dirigeables.

Plusieurs objections se présentent à l'esprit dès que l'on parle des ballons. On leur reproche d'abord leur faible vitesse de marche. Faible en effet, si on la compare à celle des avions, mais bien supérieure cependant à n'importe quel moyen de locomotion terrestre puisque aucun de ceux-ci n'est capable de fournir la vitesse commerciale de 120 kilomètres à l'heure que les nouveaux dirigeables atteindront.

Et les risques d'incendie? En Angleterre les dirigeables ont effectué pendant la guerre un parcours total de 2,500,000 milles, c'est-à-dire plus de trois millions de kilomètres, en 83,360 heures de navigation; or un seul dirigeable a été victime de l'incendie. Les trains brûlent plus souvent! Mais un nouveau gaz, l'hélium, presque aussi léger que l'hydrogène et *ininflammable*, s'apprête à anéantir l'argument suprême des ennemis des ballons. Il suffira de le produire à un prix de revient sensiblement égal à celui de l'hydrogène. Nous sommes en droit de croire à la prochaine unification des tarifs des deux gaz et par conséquent à la disparition définitive des incendies de ballons.

M. Ernest Archdeacon, qui fut un enthousiaste de l'aviation et qui, sans aucun doute, n'a nullement brûlé son idole, s'inspirant d'une étude parue dans le *Flight*, rappelle dans l'*Aérophile* les avantages du ballon sur l'aéroplane.

Il y a quelque dix ans, la bataille venait de s'engager entre le dirigeable et l'avion; les savants avaient calculé et démontré que le premier ne pourrait prendre l'air que 90 jours par an. Or, pendant toute l'année 1918, il n'y a eu que neuf jours de navigation impossible en Angleterre.

Se basant sur ces données, la fameuse maison de construction anglaise Wickers a mis à l'étude un projet de dirigeable commercial dont la capacité: 100,000 mètres cubes, laisse loin en arrière le plus grand des derniers zeppelins.

Sa forme est celle de la plupart des dirigeables, sauf des zeppelins qui sont sphériques, et les passagers prendront place, non dans des nacelles sous-ventrales, mais dans une construction dorsale à laquelle ils accéderont par un ascenseur.

Jusqu'ici, on n'aperçoit, en somme, aucune révolution dans la technique des dirigeables poussés très loin, cependant, en raison des énormes dimensions qu'on leur prépare. Mais une idée neuve, très ingénieuse et très originale, préside à leur atterrissage. Elle est représentée dans une revue américaine, *Popular Science.*

Au centre du terrain d'aviation, s'élève une tour métallique de cinquante mètres de hauteur, terminée par une tête tournante au sommet de laquelle le dirigeable vient s'accrocher par sa pointe avant, par le nez. L'installation est complétée par une gare terrestre avec hôtel pour voyageurs, hall pour marchandises et à l'intérieur de la tour se meut un ascenseur qui monte voyageurs et colis jusqu'au sommet. De là une passerelle les conduit à l'intérieur du dirigeable dans un couloir qui les mène à l'ascenseur où ils prennent place pour gagner les cabines.

Les Anglais ont donc posé le principe du "toujours plus grand" en matière d'aérostation et nous devons suivre avec intérêt leurs travaux les plus hardis, bien que la France paraisse se désintéresser totalement de la question. Cela n'est pas très flatteur pour notre amour-propre, nous qui avons assisté au premier vol du dirigeable *La France*, qui avons porté aux nues Santos-Dumont, qui avait lancé *Le Jaune* à une époque où le comte Zeppelin continuait toujours ses essais, qui avons vu naître des modèles si originaux, depuis *Patrie* jusqu'au *Speiss* en passant par la *Ville de Paris, Clément-Bayard!*

Il y a tout intérêt, disent les Anglais, à augmenter les dimensions des dirigeables, puisque — ceci résulte de calculs privés — à 128 kilomètres à l'heure la résistance à l'avancement est de 7.7 pour cent pour un dirigeable portant 60 tonnes, tandis qu'elle n'est plus que de 3.6 pour cent si le dirigeable enlève 300 tonnes. Remarquons en passant que ce coefficient de 7.7 est juste la moitié de celui que l'on attribue aux aéroplanes, lequel est d'environ 15 pour cent.

D'autre part, le cube des dirigeables augmentant plus vite que leur longueur, les appareils géants, en tenant compte de leur capacité commerciale, seront beaucoup plus avantageux à garer que les petits. De même, les grands dirigeables surpris par un coup de vent, seraient mieux armés pour lutter contre cet ennemi, soit en "battant l'air" pendant les heures dangereuses, soit en contournant la tempête.

Enfin, affirment les constructeurs, un ballon de 300,000 mètres cubes serait capable de tenir l'air pendant trois semaines en effectuant un parcours de 32,000 kilomètres sans ravitaillement!

Tout a d'ailleurs été prévu dans cette étude anglaise sur la navigation aérienne par les dirigeables. Une carte terrestre des vents a été dressée et la discussion sur les routes les plus favorables ne paraît laisser rien à désirre. L'auteur en est arrivé à admettre que le voyage de Londres à New-York ne coûterait pas plus de 1,200 francs par passager, soit o fr. 25 du kilomètre et les marchandises 1 fr. 75 la tonne kilométrique. Il conseille d'employer l'hydrogène comme combustible dans les moteurs, afin de pouvoir maintenir le navire aérien à une hauteur constante.

Enfin les aérodromes devront posséder une superficie d'au moins 150 hectares, contenir un garage pour deux dirigeables, une tour d'amarrage, une installation mécanique pour faciliter le transport du dirigeable dans son hangar, une usine à hydrogène, un bureau météorologique, une station de télégraphie sans fil, des phares pour signaux nocturnes, des ballons captifs ou des cerfs-volants qui pourraient également être éclairés pendant la nuit pour limiter l'emplacement de l'aérodrome.

Lucien Fournier.

—J'ai Vu.

Belle découverte de la police

Genève, Suisse, 10. — La police a découvert que les Bolcheviki avaient établi à Zurich une fabrique de contrefaçon de l'argent. Plusieurs arrestations ont été faites et parmi les prisonniers se trouve un Allemand du nom de Brogmann que l'on dit être le chef de la bande.

Une grande quantité de billets, tant anglais qu'américains, ont été saisis, leur valeur apparente se chiffrant à plusieurs millions de livres sterling.

PROPAGANDE!

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au Comité de Propagande LaVérendrye, St-Boniface:

DE "L'ACTION FRANCAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1916	$ .15
"Almanach de la Langue Française": 1917	$ .15
"Almanach de la Langue Française": 1918	$ .15
"Almanach de la Langue Française": 1919	$ .20
"La Fierté": R. P. Louis Lalande, S.J.	$ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"La Veillée des Berceaux": Edouard Montpetit	$ .10
"Refrains de Chez Nous"	$ .10
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa	$ .25
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J.	$ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain	$ .10
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": A. Perreault	$ .25
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Aries	$ .10
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx	$ .75
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx	$ .25

DE LA L. R. F. A., ETATS-UNIS

"Le Français dans nos Ecoles"	$ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin	$ .05
"La Reconstruction Sociale"	$ .05

DIVERS

"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe	$ .50
Edition populaire	$ .25
"Contes Historiques" en images	$ .15
"L'Instruction Obligatoire"	$ .05
"L'Ecole Obligaoire": Mgr L.-A. Paquet	$ .05
"Le Premier Patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J.	$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P.	$ .05
"Le Docteur Painchaud": C.-J. Magnan	$ .05
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa	$ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet	$ .10
"La Faillite de l'Autorité dans la Société et la Famille"	$ .10
"L'Eglise Catholique au Canada"	$ .10
"Les Choses qui s'en Vont": Fr. Gilles, O.F.M.	$ .25
"Notre Jeunesse": Guy Vanier	$ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis.

Adressez vos commandes à:

COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Les finances allemandes de l'après-guerre

Berlin, 9. — M. Mathias Erzberger, vice-chancelier et ministre des Finances, a déclaré hier à Weimar devant les membres de l'assemblée nationale que l'Allemagne retournera bientôt à un système financier adopté à l'ère de paix.

Il ajouta entre autres déclarations que les octrois accordés aux chômeurs seront réduits. "Les besoins de l'empire, dit-il, doivent être répartis entre les nécessités domestiques et les indemnités. Les dépenses annuelles que nous devons faire se chiffrent à 17,500,000,000 de marks. Je suis fermement résolu à marcher dans l'étroit sentier de l'économie et donc, le mot d'ordre doit être qu'au 1er octobre 1919 il ne devra plus y avoir d'item non détaillés, ni fonds de guerre.

"Le système financier qui prévaut en temps de guerre devra être aboli et un budget régulier devra être élaboré. Le premier principe qui doit nous guider est que toutes les dépenses inutiles devront être enrayées. Donc, nous devons envisager la question de réduire les octrois aux chômeurs.

"Et comment pourront-nous couvrir les dépenses du nouvel empire, des nouveaux états et communes, dépenses qui s'élèvent à 25 billions de marks?" Après avoir cité le chiffre des revenus de l'empire venant du revenu des taxes imposées précédemment et ultérieurement à la guerre et l'estimé du revenu qui sera perçu par les nouvelles taxes, M. Erzberger dit: "Il reste encore 10,000,000,000 de marks à trouver. Le ministère des finances a presque complété la rédaction de mesures importantes pour la perception de nouvelles taxes et j'ai l'intention de présenter ces mesures devant la Chambre avant la prorogation.

"Ces mesures demandent que de forts impôts soient levés sur la propriété et sur le chiffre d'affaires, mais même au cas où la loi serait adoptée il resterait encore un déficit à combler. A l'automne, de nouvelles mesures seront présentées à l'assemblée nationale dans le but de couvrir définitivement ce déficit.

Quand est-ce qu'un sot qui dine seul arrive-t-il treizième à table? — Quand il trouve servies devant lui une douzaine d'huîtres.

Pourquoi d'honnêtes gens deviennent grévistes

Le caractère anarchique de la plupart de nos grèves ne fait plus de doute. Elles naissent à l'instigation des meneurs les plus radicaux, se font sous leur direction.

Comment se fait-il que tant de travailleurs à idées et à tempérament conservateurs les suivent et deviennent entre les mains de ces chefs de dangereux grévistes? M. Georges Pelletier en donne une très plausible explication dans un récent article. Cet élément d'ordinaire si stable du travail est exaspéré parce qu'ayant longtemps attendu et souffert, il ne voit venir aucune amélioration à son mal. Il vit dans un état d'inquiétude, d'excitation, d'énervement, qui le détraque en quelque sorte et en fait une pâte tout prête pour les artisans de désordre social.

"Un fait est certain", écrit M. Georges Pelletier. "L'opinion publique est inquiète, agitée, de ce temps-ci. Jamais la vie n'a été aussi chère que depuis une couple d'années, au Canada. C'est à la vérité poser un cautère sur une jambe de bois que de dire aux consommateurs canadiens: "Mais tout est encore plus cher ailleurs." En quoi cela guérit-il leur mal? C'est aussi argumenter à faux, dans une certaine mesure, que de vouloir justifier la cherté de la vie en alléguant que tout le monde gagne aujourd'hui plus cher qu'en 1914. Si c'est juste de milliers d'artisans, c'est faux de centaines de mille commis, fonctionnaires, petits employés. Or ce sont ceux-là surtout qui ont souffert et souffrent intensément de la vie chère. Comment veut-on qu'ils ne s'impatientent pas, quand ils voient des compagnies toucher du 50 et du 72 pour cent sur un article essentiel à la vie, la farine, échafauder en un an des bénéfices de 100 pour cent sur le blé, faire presque 75 pour cent sur les lainages, amasser des bénéfices de 300 pour cent sur les cotonnades, ou même retirer des dividendes de 52 pour cent sur les capitaux engagés dans des compagnies d'entreposage de denrées alimentaires? Il se peut que la proportion de tels bénéfices paraisse tout menue, sur tel article qu'ils achètent, sur tel vêtement qui leur est indispensable. Mais ils subissent, de toutes parts, de telles hausses dans les prix qu'on leur demande de tout, leurs fournisseurs invoquent si fort ces relèvements de prix, qu'à la longue, ils s'exaspèrent, et que des opérations qui peuvent se défendre en droit leur paraissent injustes, les mécontentent et, s'ils ne sont pas très bien disposés, menacent, entre autres résultats imprévus, de les jeter du côté des révoltés. La faute en est au regime encore plus qu'aux industriels, au régime qui permet de tels échafaudages de finance audacieuse, de tels entassements de profits sur des produits d'une indispensabilité quotidienne à la masse."

Une famille de trente-six enfants

Lorsque la guerre éclata, M. Vanhée, cultivateur français à Reninghe, près d'Ypres, était le chef d'une famille de trente-six enfants, tous vivants: vingt-deux fils et quatorze filles.

Vingt des fils portèrent l'uniforme et combattirent sur tous les fronts. Treize d'entre eux tombèrent au champ d'honneur; trois furent réformés comme grands blessés: l'un dut être trépané, un autre revint aveugle et sourd, et un troisième fut amputé des deux jambes. Un quatrième, qui, au moment de la mobilisation, était valet de chambre de Pie X, fut blessé à quatre reprises différentes.

En 1917, la veuve d'un des héros, Alfred, fut tuée à Dunkerque par un obus allemand; elle laisse cinq orphelins.

Enfin, en octobre 1914, M. Vanhée père et l'une de ses filles, étaient venus à Lille pour fêter le centenaire d'un parent. Rencontrés, au retour, par une patrouille allemande, le vieillard et la jeune femme furent fusillés séance tenante.

En résumé, trente-six enfants: vingt frères au front, treize tués, quatre blessés, le père et une soeur fusillés.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 14 JUILLET

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.24½
No 2 Nord déchargé	2.21½
No 3 Nord déchargé	2.17½
No 4 Nord déchargé	2.11½
No 5 Nord déchargé	1.99½
No 6 Nord déchargé	1.90½
Fourrage, déchargé	1.89
Rejeté No 1	2.14½
Rejeté No 2	2.11½
Rejeté No 3	2.06½
"Smutty" No 1	2.15½
"Smutty" No 2	2.12½
"Smutty" No 3	2.08½
"Tough" No 1	2.18½
"Tough" No 2	2.15½
"Tough" No 3	2.09½

AVOINE

2 C. W., déchargé	$ .88½
No 3 C. W.	.86
Fourrage, Extra No 1	.86
Fourrage 1	.84½
Fourrage 2	.80½

ORGE

No 3 C. W.	$1.26½
No 4 C. W.	1.22½
Fourrage	1.17½
Rejeté	1.17½

LIN

No 1 C. W., déchargé	$5.97
No 2 C. W.	5.87
No 3 C. W.	5.10

SEIGLE

C. W.	$1.35

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 14 JUILLET

"Steers."—	
Excellent	$11.00 à $12.00
Bons	$9.00 à $10.50
Moyens	$7.00 à $8.50
"Feeders" et "Stockers".—	
De choix. Lourds	$7.50 à $9.50
De choix. Légers	$6.00 à $7.50
Bons	$6.00 à $7.50
"Bulls".—	
Excellents	$6.75 à $7.50
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50
"Oxen".—	
Excellents	$8.25 à $9.50
Bons	$7.25 à $7.75
Ordinaires	$6.00 à $7.00
Vaches.—	
Excellentes	$7.50 à $8.50
Bonnes	$6.50 à $7.50
Ordinaires. Moyennes	$5.50 à $6.50
"Canners"	$4.25 à $5.00
Taures.—	
Excellentes	$8.50 à $9.50
De choix	$6.75 à $8.00
Veaux.—	
Légers. De choix	$10.00 à $14.00
Lourds. De choix	$7.00 à $9.00
Cochons.—	
Choix	$23.00
Lourds	$18.50 à $20.50
Truies	$17.00 à $19.50
Légers	$19.00 à $20.00
"Stags"	$12.00 à $14.00
Moutons.—	
Agneaux	$14.00 à $15.50
Moutons	$10.00 à $12.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais. Aux expéditeurs	$ .35—$ .37
Beurre.—	
Crémerie. Au détailleur	$ .54
De ferme. Aux expéditeurs	$ .40
Légumes nouveaux.—	
Patates, la livre	$ .07
Navets, la livre	$ .04
Carottes, la livre	$ .10
Betteraves, la livre	$ .05
Oignons de Californie, la livre	$ .08
Choux, la livre	$ .08
Petits pois verts, la livre	$ .15
Rhubarbe, la livre	$ .02½

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 livres	$5.35
Five Roses. 2 sacs de 49 livres	5.45
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	5.55
Purity. Sac de 98 livres	5.35
Purity. 2 sacs de 49 livres	5.45
Purity. 4 sacs de 24 livres	5.55
Royal Household. Sac de 98 liv.	5.35
Royal Household. 2 sacs de 49	5.45
Royal Household. 4 sacs de 24	5.55
Maple Leaf. Sac de 98 livres	5.35
Maple Leaf. 2 sacs de 49 livres	5.45
Maple Leaf. 4 sacs de 24 livres	$5.55
Gruau	$3.40—$3.50

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$39.00	$43.00

Foin—

(Prix du gros aux producteurs. Timothy, Winnipeg)

"Timothy" No 1	$45.00
"Timothy" No 2	$38.00
"Timothy" No 3	$28.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$30.00
"Red Top" No 2	$28.00
"Red Top" No 3	$24.00
No 1 "Upland"	$26.00
No 2 "Upland"	$24.00
"Midland" No 1	$24.00
"Midland" No 2	$20.00

Autour de la Ferme



Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".



COUT MAXIMUM DE LA VIE

Selon une grande autorité américaine, le coût de la vie aurait atteint son maximum. Depuis six mois le prix des principales nécessités de la vie serait demeuré à peu près stationnaire. Il n'aurait subi que ces modifications qu'impose la saison.

Deux raisons fondamentales, selon cette autorité, seraient à la base du coût élevé de la vie. D'abord le peu de valeur d'achat de l'argent, puis une prodigieuse diminution des approvisionnements mondiaux de vivres et de bestiaux. Nous devons actuellement faire face à une disette mondiale dans certaines lignes d'aliments.

C'est la disette de viande qui en fait la cherté. Quelques chiffres illustreront mieux cette explication du coût élevé de la viande. Le nombre de truies a diminué dans tous les pays du monde, excepté les Etats-Unis. L'Allemagne a 15,000,000 têtes de moins et le Danemark 2,000,000.

De ces chiffres une conclusion se dégage pour nos fermiers. C'est que l'avenir réserve de beaux jours à l'élevage canadien. Il n'existe aucun doute que les nations européennes devront venir s'approvisionner en Amérique, car il leur faudra plusieurs années pour refaire leurs troupeaux décimés et déprimés par la guerre.

LA CRISE AGRICOLE DANS ONTARIO

Sous le titre de "grève des fermiers", un collaborateur du Toronto World *pose le doigt sur le mal qui ronge l'agriculture ontarienne. Aucune province plus que l'Ontario n'a été victime de fléau de la dépopulation rurale. Il ne s'y fait en somme de colonisation nouvelle que par la population canadienne-française. Quelqu'un qui avait vécu presque toute sa vie dans Ontario nous déclarait un jour que certains centres, anglais il y a trente ans, constituaient aujourd'hui des groupements absolument canadien-français. Le colon canadien-français avait pris la place du fermier anglais. Où était allé ce dernier? Vers les villes ontariennes ou encore dans notre ouest. Eh bien! en dépit de ce formidable apport de Canadiens-français, dépassant probablement 150,000 la population rurale d'Ontario n'a cessé de décroître. D'après le recensement de 1870, 80% de la population d'Ontario vivait sur la terre. Aujourd'hui vous y trouvez plus d'habitants dans les villes que dans les campagnes. On estime que depuis dix ans l'Ontario rural a perdu plus de cent mille habitants. Chaque année cent mille acres de terre en culture retournent à l'état sauvage.*

Il en était déjà ainsi avant la guerre. La situation parut s'améliorer un peu durant la guerre, mais elle va aujourd'hui de pis en pis. Le fermier ne peut pas trouver d'aide. Les "farmerettes" ont disparu. De même les écoliers et de même les conscrits en rupture de ban avec l'autorité militaire. La construction des routes et la fabrication de la brique enlèvent actuellement à la ferme le peu de main d'oeuvre sur lequel elle pourrait compter.

Le résultat de tout cela, c'est que la main d'oeuvre est cette année un problème encore plus grave que l'an dernier. Les fermiers ne cherchent pas à lui donner une solution. Ils ne font aucun effort pour engager les ouvriers employés dans la construction des routes, des maisons, etc. Non, ils abandonnent tout simplement la partie. Faute de main d'oeuvre, des centaines de silos seront cette année vides dans l'Ontario. Des milliers de vaches seront livrées à la boucherie. Beaucoup de troupeaux laitiers sont brisés, d'autres réduits. Les fermiers ne quittent pas la ferme pour la ville. Ils prennent leur retraite sur leur propre ferme. Silencieusement mais d'indiscutable façon ce mouvement se propage. Il deviendra bientôt tel qu'il affectera sérieusement le coût de la vie.

UN AVIS AUX EXPEDITEURS DE BETAIL

Il est très essentiel que les fermiers du Manitoba et de la Saskatchewan se procurent un certificat de santé pour leur bétail avant de l'expédier à la cour aux bestiaux Union de Saint-Boniface.

En vertu des règlements qui existent actuellement, tout bétail arrivant à la cour aux bestiaux Union de Saint-Boniface doit porter ce certificat. Sinon il ne sera pas admis au "clean area" et ne pourra pas être vendu aux acheteurs américains. Il va de soi que cela influe sur le prix de vente. On conclut du grand nombre des bêtes expédiées à Saint-Boniface sans certificat de santé que les fermiers sont assez peu au courant de ces règlements.

Le gouvernement vient de nommer des inspecteurs vétérinaires qui au Manitoba et en Saskatchewan donneront des certificats. Ces certificats coûteront 25 sous, mais le maximum pour un char ne devra jamais dépasser $2.00. Ces certificats devront être entre les mains de l'Inspecteur de Santé du gouvernement aux Union Stock Yards de Saint-Boniface avant l'arrivée du bétail ou lui être remis immédiatement après l'arrivée du bétail.

Si les expéditeurs s'arrêtaient un moment à penser combien cela permet de disposer plus facilement de leur marchandise, ils se feraient un devoir de faire parvenir ces certificats avant l'arrivée.

Si les expéditeurs ne savent pas à qui demander ces certificats, ils sont priés de s'adresser directement au docteur J.-B. Still, Winnipeg, pour le Manitoba, et au docteur M. Barker, Regina, pour la Saskatchewan.

PRODUISEZ VOS SEMENCES

La graine de légumes potagers coûte si peu de chose par comparaison à la valeur des récoltes que l'on obtient, et il en faut si peu pour le jardin ordinaire, qu'il n'y a peut-être pas d'avantage à la récolter soi-même lorsqu'on peut s'en procurer facilement une provision dans la plupart des districts canadiens où il existe des agglomérations. Mais on est plus sûr d'avoir exactement la graine que l'on désire en la cultivant soi-même, pourvu que l'on soit prêt à faire le nécessaire pour empêcher les croisements et à pratiquer une sélection rigoureuse d'une année à l'autre afin d'obtenir de la semence pure de l'espèce; d'ailleurs cette culture ne présente aucune difficulté.

La majeure partie de la graine que l'on peut récolter dans son jardin est tout aussi bonne, sinon de meilleure qualité, que la graine importée, mais il faut pour cela réserver les meilleures plantes, et non pas celles qui ont été laissées au hasard de la récolte.

Fèves

En général les variétés de fèves ne se croisent pas lorsqu'elles sont cultivées côte à côte; on peut donc avoir de la graine pure même lorsqu'on cultive les deux espèces. Réservez quelques pieds de la rangée pour la graine, ou, mieux encore, marquez quelques plantes productives et saines, sans maladies et n'enlevez aucune gousse verte de ces plantes. Lorsque les plantes sont mûres, arrachez-les ou cueillez les gousses. Suspendez les plantes dans un endroit sec, où l'air circule librement, pour prévenir la moisissure, jusqu'à ce que les fèves soient dures et sèches, ou étalez les gousses pour les faire sécher. Ecossez alors les fèves et nettoyez-les, rejetez toutes celles qui présentent des signes de maladie et gardez-les dans un endroit sec jusqu'au printemps. Il est important de choisir des plantes aussi saines que possible et qui soient entièrement ou presque entièrement indemnes de la maladie appelée rouille ou antracnose; cette maladie, qui se manifeste par des plaques brunes sur les gousses, se conserve dans les fèves tout l'hiver, et l'on peut avoir encore des plantes malades l'année suivante.

Blé d'Inde

C'est l'habitude au Canada de garder du maïs sucré pour la semence, mais cette habitude mériterait d'être beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est. Les variétés de maïs se croisent très facilement les unes avec les autres, car le vent transporte le pollen à des distances considérables et le pollen d'une variété tombant sur les soies d'une autre, en féconde les fleurs. L'effet de ce croisement se voit la même année, du moins en ce qui concerne l'apparence du grain, car le maïs diffère sous ce rapport de la plupart des autres plantes. Par exemple, si une variété noire comme le Noir du Mexique pollinise une variété jaune comme le Golden Bantam, on peut avoir sur le même épi des grains noir et jaune, ou aurait des grains de couleur d'ambre à jaune si le Golden Bantam ou une autre variété à grains couleur d'ambre était pollinisée par le Hâtif de Malcolm. Sans doute les épis résultant de ce croisement sont moins beaux que si tous les grains étaient de la même couleur, mais leur qualité n'en souffre pas beaucoup, pas autant du moins que s'il y avait eu croisement avec un maïs de grande culture; on peut en conserver la semence qui donnera de bons résultats la saison suivante, mais la variété ne sera pas pure et il y aura peut-être plus de différence dans l'époque de la maturation et la hauteur des épis de chaque plante. Le Golden Bantam est si apprécié aujourd'hui que c'est souvent la seule variété que l'on cultive en jardin; s'il n'y a pas non plus d'autres variétés dans les jardins voisins, on devrait pouvoir récolter de la semence assez pure.

Lorsque le maïs est prêt pour la table, marquez quelques-uns des épis les plus précoces et les mieux développés et laissez-les sur des plantes jusqu'à ce que la graine soit mûre. Examinez l'épi en ouvrant un peu les spathes, pour voir s'il est bien garni de grains, puis refermez les spathes et serrez-les en haut une ficelle blanche autour des épis; cette ficelle indiquera les épis qui doivent rester sur la plante; si les oiseaux sont à craindre, enveloppez les épis de tulle qui les protégera sans les empêcher de mûrir. Lorsque les épis sont mûrs, ou lorsqu'on est obligé de les arracher à cause des gelées, on les enlève des tiges et on les suspend dans un endroit où ils pourront sécher et durcir. N'attachez pas les épis serrés les uns contre les autres, car ils seraient exposés à noircir, surtout s'ils ont été cueillis avant d'être tout à fait mûrs. Si les épis ne sont pas très mûrs, un bon système est de les éplucher et de ficher chacun d'eux séparément dans des clous passés dans une planche, et assez loin l'un de l'autre pour qu'ils ne se touchent point. On suspend ensuite la planche dans un endroit chaud et sec, jusqu'à ce que les grains soient devenus secs et durs. Si l'endroit est sec, les épis peuvent être laissés ainsi tout l'hiver, mais il vaut mieux, pour éviter les souris, les égrener et mettre les grains dans un sac ou dans une boîte. Avant de les mettre de côté, il est bon de trier les épis et de ne garder que les meilleurs pour la plantation. Beaucoup de gens au Canada ont maintenant leur propre espèce de maïs, dont ils font une sélection tous les ans pour améliorer la précocité, la longueur et la forme de l'épis, la productivité, etc. Ils trouvent très avantageux de récolter leur propre semence.

Concombres

Un seul concombre fournit assez de semence pour le jardin potager. On choisira un spécimen typique, en forme et en couleur de la variété cultivée, ou ayant la forme ou la couleur que le producteur cherche à maintenir, et on le laissera sur la tige jusqu'à ce qu'il soit devenu jaune. On l'ouvre alors, on étale les graines en une couche mince pour les faire sécher, puis on les met dans une enveloppe jusqu'à ce que l'on soit prêt à s'en servir. Il est bon de cultiver une variété qui reste verte le plus longtemps possible sur la tige; on fera donc bien de marquer les fruits sur plusieurs tiges pour voir celui qui reste vert le plus longtemps.

Aubergines

Les aubergines ne mûrissent que dans les saisons longues et chaudes. Or il y a bien des endroits au Canada où la culture de cette plante est incertaine, faute de conditions favorables. On pourrait sans doute obtenir des espèces plus hâtives au moyen d'une sélection bien faite, il faudrait pour cela que tous ceux qui cultivent ce légume délicieux conservent tous les ans le premier fruit mûr et en recueillent la graine. Laissez le fruit sur la plante jusqu'à ce qu'il soit mûr, puis enlevez et faites sécher la semence et tenez-la sèche jusqu'à ce que vous soyez prêt à vous en servir.

Laitue

Il est facile de récolter la graine de laitue. On cultive les plantes pour leur graine tout comme si l'on voulait s'en servir à l'état vert, mais on doit éclaircir à au moins six pouces d'écartement et on les laisse non coupées. Bientôt la plante émet des tiges à graine. Une plante produit plus de graine qu'il n'en faut pour un jardin, mais, pour être plus sûr, il vaut mieux cultiver deux ou trois porte-graines. La graine mûrit d'une façon assez inégale et pour ne pas en perdre, il vaut mieux cueillir chaque laitue à mesure qu'elle devient blanche; il faudra pour cela examiner les plantes tous les jours, mais comme la perte d'un peu de graine n'a pas beaucoup d'importance, il est plus facile d'attendre qu'un bon nombre de pommes soient devenues blanches, puis on arrache les plantes avec la racine, on met la partie supérieure dans un sac de papier que l'on lie, et l'on suspend les plantes par leur racine dans un endroit sec. Beaucoup de graines qui ne sont pas encore mûres continuent à mûrir en sac. Lorsque la plante est bien sèche, on fait sortir les graines en les frottant, on les nettoie et on ne conserve que les meilleures.

Melons

Beaucoup de cultivateurs et de maraîchers ont l'habitude de récolter leur propre graine de melon. A table, lorsqu'on mange un melon d'un goût exceptionnellement bon, on en conserve les graines pour les semer, pourvu que la forme, la taille et la couleur du fruit soient aussi bonnes ou meilleures que la moyenne pour la variété. On choisit aussi les fruits pour l'épaisseur de leur chair et la petitesse de la cavité à graines. La précocité est une considération importante, et l'on doit aussi en tenir compte en faisant une sélection, car les légumes précoces de la plupart des espèces sont ceux qui rapportent les prix les plus élevés. En netoyant la semence, éparpillez-la en couche mince de façon à ce qu'elle sèche sans moisir. Les souris sont très friandes des graines de melon; prenez donc toutes les précautions nécessaires pour qu'elles ne puissen pas s'en emparer.

Persil

Le persil monte à graine lorsque la plante est semée tôt. Il vaut mieux éclaircir les plantes à environ six pouces d'écartement. Si elles ne montent pas à graine la première année, elles le feront l'année suivante, pourvu qu'elles ne meurent pas en hiver.

Piments

Le piment, comme l'aubergine, exige une saison longue et chaude pour mûrir, mais semés tôt, les piments Cayenne, Chili et Cardinal, parmi les petites espèces, et le Hâtif de Naples, parmi les grandes espèces, arrivent à maturité dans bien des parties du Canada. Il vaut mieux conserver les graines de piment qui mûrissent les premières. Ces graines donneront les résultats tout aussi satisfaisants, sinon plus satisfaisants que la graine importée.

Pois

Quelques plantes de pois qu'on laisse mûrir sans en cueillir les gousses vertes, donnent assez de graine pour le jardin l'année suivante. Si on peut laisser les plantes jusqu'à ce que les pois soient bien mûrs, on cueille les gousses sur les tiges dans le jardin, on les écosse immédiatement et on fait sécher les pois parfaitement en les étalant dans un endroit sec. Parfois on est obligé d'arracher les pois avant qu'ils soient tous mûrs soit pour mettre une autre récolte, soit à cause de l'humidité persistante. Si vous vous trouvez dans ce cas, veillez à ce que les plantes soient mises en un tas peu serré ou suspendues dans un endroit sec, jusqu'à ce que les pois soient secs. Si les tiges sont mises en tas, retournez-les souvent afin d'empêcher les pois de moisir ou de pourrir. Il n'est pas bon d'arracher les plantes et de les mettre dans des sacs de coton, car les pois ainsi conservés sont portés à chauffer ou à pousser. Pour les pois comme pour la plupart des graines du reste, il est important que les graines sèchent rapidement. Comme il est plus facile de manier et de faire sécher de petites quantités de pois, il arrive souvent que la graine que l'on récolte soi-même germe beaucoup mieux que celle qui a été récoltée en grandes quantités et qui a mûri difficilement. Les pois ne se croisent pas en général dans les jardins lorsqu'ils sont cultivés côte à côte, et il est facile de maintenir la pureté des variétés. Lorsque l'on cultive des pois tous les ans pour la semence, il est bon de donner aux porte-grains un peu plus de place que lorsque l'on les cultive pour en avoir des pois verts, afin que l'on puisse étudier les caractéristiques différentes des plantes, et afin de sélectionner et de conserver la graine des plantes les plus précoces et les plus productives, ou celles qui ont d'autres caractéristiques avantageuses.

Radis

Le radis est l'une des plantes dont la graine se récolte le plus facilement. Les radis qu'on laisse dans le sol montent bientôt à la graine, mais comme il est essentiel de maintenir un bon type, le meilleur système est d'arracher quelques-uns des plus beaux spécimens lorsqu'ils sont prêts à être mangés, et de couper les tiges, à l'exception de quelques-unes des feuilles les plus petites au centre. On repique ensuite ces spécimens sélectionnés à environ six pouces d'écartement en enfouissant le collet ou le sommet du radis à environ un pouce au-dessous de la surface du sol.

Epinards

Il est facile de cultiver de la graine d'épinards. On éclaircit les plants et on les transplante environ six pouces d'intervalle dans le rang. Ils montent bientôt à graine s'ils ne sont pas destinés à la consommation. Quelques plants d'épinards n'ont que des fleurs mâles et ne forment pas de graine, mais ils pollinisent les autres.

Citrouilles

On laisse mûrir un bon spécimen sur la tige puis on enlève les graines et on les fait sécher. Les variétés les plus précoces se croisent facilement et les citrouilles précoces et les courges se croisent avec le potiron, mais elles ne se croisent pas avec la citrouille ubbard pas plus que ne fait le potiron.

Tomates

Ne conservez que la graine des plantes qui produisent la plus grosse récolte des fruits les plus précoces et les meilleurs. Coupez les tomates en deux, puis exprimez la pulpe dans un récipient en y ajoutant un tiers de son volume d'eau. Mettez dans une chambre noire jusqu'à ce que la fermentation commence, c'est-à-dire au bout de deux jours environ; alors la graine se sépare facilement de la pulpe. On la nettoie, puis on l'éparpille dans un endroit sec mais non au soleil. Lorsqu'elle est sèche, on la met dans un sac de papier ou dans une enveloppe jusqu'à ce que l'on soit prêt à s'en servir.

Les vaches qui retiennent leur lait

Pourquoi certaines vaches retiennent-elles leur lait? Les unes pour cause d'une maladie qu'un vétérinaire pourrait trouver, après examen approfondi de la vache, les autres pour cause d'une exceptionnelle timidité, ou, pour mieux dire, par suite d'une crainte exagérée du vacher. Souvent une vache se met à retenir son lait après une de ces scènes de brutalité dont les étables sont parfois le théâtre.

L'influence des bons traitements se fera sentir, à la longue, pour rendre la vache moins rétive. Il faut la traiter avec douceur, lui parler, lui donner, au début de la traite, quelque friandise alléchante. Dans quelques pays, on chante pendant la traite: c'est à conseiller.

Parfois, la vache retient son lait parce que, sans être précisément malade, elle a les nerfs particulièrement sensibles. On a observé que ces vaches cessaient de retenir lorsque, avant la traite, on serrait fortement l'épine dorsale en avant des hanches, pendant une bonne minute, avec l'extrémité des doigts.

Si ces simples petits moyens ne réussissent pas à corriger la vache, on peut croire qu'elle souffre d'une maladie sérieuse, et l'on doit recourir au vétérinaire; la rétention du lait est alors un effet dont il importe de connaître la cause.

Poison pour les sauterelles

Le meilleur appât pour empoisonner les sauterelles est celui-ci:

20 livres de son, 1 livre de vert de Paris (ou d'arsenic blanc), 2 pintes de mélasse, 3 oranges ou citrons, 2½ gallons d'eau. Bien mêler le son et le poison à sec. Couper l'orange en petits morceaux, y compris l'écorce, et additionner d'eau avec la mélasse. Mêlez ce liquide avec le son et répandez-la où il y a le plus de sauterelles. 20 livres pour une étendue d'une perche de largeur par 40 à 80 perches de longueur.

Le meilleur temps pour répandre l'appât est de 6 à 7 h. du matin. Ne choisissez pas un temps froid ou humide. L'effet du poison ne se fera probablement pas remarquer avant 48 heures.

La culture de l'asperge et de l'oignon

L'asperge, ce légume savoureux, qui ne paraît sur les marchés qu'au printemps et dans la première partie de l'été, pourrait être cultivée d'une façon beaucoup plus générale qu'elle ne l'est actuellement. Bien préparée, c'est-à-dire bien égouttée, une planche d'asperge peut rester en état de rapport pendant douze à quinze ans et, si elle est bien soignée, elle s'améliorera même pendant la plus grande partie de cette période. Ce n'est, il est vrai, qu'au bout de deux ans après la confection de la planche que l'on a une récolte, mais on est bien dédommagé de cette attente en n'ayant pas à replanter les années suivantes, ce qui est nécessaire pour la plupart des récoltes. La culture de l'asperge est traitée d'une façon pratique dans le feuillet No 24 de la ferme expérimentale centrale, que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications du Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa. La culture du céleri est également traitée dans ce feuillet où l'on trouve des indications sur les sols, la culture des plants, la plantation, les travaux d'entretien, le blanchiment et la conservation.

Un autre légume appétissant paraît également dans ce feuillet: c'est l'oignon. On nous dit que la semence doit être de 12 à 14 pouces, et à raison de quatre à six livres de graine à l'acre. Les variétés recommandées comme les meilleures pour les sections les plus chaudes du Canada sont les Gros rouge de Wethersfield, Jaune globe de Danvers et Jaune globe de Southport. Le Blanc précoce de Barletta et la Reine blanche sont de bonnes espèces pour la fabrication du cornichon, tandis que dans les provinces des prairies, le Rouge extra hâtif et le Rouge plat hâtif donnent les meilleurs résultats.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

A VENDRE.—Magasin appartemant à M. Joseph Gooler, près de l'église. Bon site et près de la fromagerie. S'adresser à **Joseph Gooler, St-Joseph, Man.**

On demande quelques bons commis d'expérience pour un bureau de Banque. **Banque d'Hochelaga, Winnipeg.**

GEORGE DORVAL PIANISTE, gradué du "New England Conservatory" de Boston, Organiste à la cathédrale. Résidence: 48 rue Dumoulin, Saint-Boniface.

ON DEMANDE une institutrice avec diplôme anglais et français, pour l'école Prestwick, La Salle, Man., **E. A. Haide, Secrétaire-trésorier.**

COMPTABLE—Comptabilité faite à l'heure ou par contrat. Vérifications etc. Prix modérés. **George Delisle, 42 Provencher, Saint-Boniface, Tel Main 5047.**

A VENDRE ou à louer: le plus bel emplacement du village de Saint-Norbert. Maison de dix chambres à coucher. 15 pièces en tout. Près du tramway électrique et de la gare du C.N.R. Cette maison est à vendre ou à louer tout meublée. S'adresser à **H. Lamoureux, Prop., St-Norbert, Man.**

A VENDRE—A La Broquerie: une demie section, en deux morceaux, 112 et 160 acres. Maison et dépendances. Conditions de paiement faciles. S'adresser **à M. Hormisdas Granger, Saint Brieux, Sask.**

OUVRIERS DEMANDES.—Des opératrices d'expérience pour moulins à coudre à moteur. Bon salaire. Emploi permanent. 44 heures par semaine. S'adresser à **Ladies' Garment Limited, 404 Edifice Donalda, rue Donald.**

A VENDRE—Ferme 160 acres, centre français. 3¼ milles de la gare. Bonnes bâtisses: maison 20x36, étable 24x30. Bonne eau, excellente location pour faire l'élevage. Conditions faciles. S'adresser à **Ernest Bouchard, Fisher Branch, Man.**

A VENDRE: trois "blocs" du Sacré Coeur de Winnipeg. Belle maison moderne, finie bois dur. Cheminée, installation électrique et du gaz. Chaufrette au gaz et cuve émaillée blanc la cave. S'adresser au propriétaire: **502 avenue Bannatyne.**

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

SAINT-BONIFACE

M. Jean-Baptiste Désautels, de Sainte-Anne des Chênes, est en promenade chez sa fille, Mme Magnan, de la rue Langevin.

Mlle Alice Gagnon est actuellement en promenade à Battleford, Sask.

Saint-Boniface a eu l'honneur de recevoir M. le professeur Marcq, de l'Université de France. Il a rendu visite à l'honorable juge Prud'homme, à Son Honneur le Maire, au docteur Lachance. Il a aussi visité l'hôpital de Saint-Boniface. Le professeur Marcq est en voyage d'études pour le gouvernement français.

Le docteur Lachance nous quittera ces jours-ci pour le Japon. Il s'embarquera à Vancouver le 24. Le docteur Lachance va étudier les hôpitaux japonais.

Des contribuables des quartiers 1, 2, 3 ont tenu une assemblée jeudi soir à la salle Lavoie. M. Louis Léveillé présidait. On y a lu et étudié la constitution de l'Association des Contribuables. Une réunion aura lieu le 22 juillet pour l'élection des comités. Les réunions régulières auront lieu le deuxième jeudi de chaque mois à la salle Lavoie. M. Gédéon Lemay, secrétaire, a résigné son poste. Devenant membre de la maison Vanpoule et Cie, il ne pourrait pas consacrer à son poste de secrétaire tout le temps qu'il désirerait.

La retraite des prêtres du diocèse est commencée hier soir. Elle a lieu au Petit Séminaire et est prêchée par le R. P. Leclerc, rédemptoriste, de la province de Québec.

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos lecteurs que le major L.-J. Collin, au front depuis quatre ans, sera de retour demain dans sa famille.

Dimanche soir, Mmes Noël Bernier et Alexandre Bernier recevaient en l'honneur de Mlle Gabrielle Bernier, de l'Islet, Québec.

Le Club de Tennis de Saint-Boniface a concouru contre plusieurs équipes de Winnipeg. Le club a des équipes dans les sections A et B.

Mme R. Cooney, de Montréal, était en visite, la semaine dernière, chez son neveu, M. P.-E. Léveillé, 470 rue DesMeurons, Saint-Boniface.

M. l'abbé Senez a été nommé par Sa Grandeur Mgr Béliveau vicaire à Lorette, Man.

Malade pendant dix ans. M. A.-E. Fortier, de Saint-Paul l'Ermite, P. Q., nous écrit: "Il y a de cela un an passé, j'avais abandonné tout espoir de jamais guérir, car j'étais malade depuis plus de dix ans et aucune médecine ou traitement ne m'apportait de soulagement. Le Novoro du Dr Pierre m'a rendu la santé." Son expérience est celle de beaucoup d'autres. Ce vieux remède herbeux n'est pas une médecine de pharmacie. Il est vendu directement par Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

SACRE-COEUR

A l'assemblée des Comités de Régie et d'Organisation de la Société Saint-Jean-Baptiste, tenue dimanche, il a été résolu que le grand pique-nique aura lieu dimanche après-midi, le 31 du mois d'août, au même endroit, à la Villa Lemire, située sur le bord de la rivière Assiniboine, entre le *Country Club* et le village Saint-Charles.

Mlle Marie-Louise Gingras est parti jeudi dernier pour une promenade de quelques semaines à Saint-Paul, Minn.